

LIBRAIRIE LAVAL

J. ADOLPHE PELLETIER,

3 rue Hart Téléphone 302

Les Trois-Rivières.

# LE BIEN PUBLIC

F. X. VANASSE. GEO. LEFRANÇOIS

Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs-Papetiers.

25 Rue Du Platon. Téléphone 373

LES TROIS-RIVIERES.

JOSEPH BARNARD, Editeur-Propriétaire.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE

Deux sous le Numéro

## " LE BIEN PUBLIC "

LES TROIS-RIVIERES, 19 AOUT 1910

### Cette Bagarre sur les Quais

Si nous revenons aujourd'hui sur cette bagarre de vendredi passé dont nous parlions l'autre jour, et que *La Patrie* rapportait dans un sens absolument injuste pour un de nos concitoyens, c'est que nous croyons qu'il s'en dégage une conclusion précieuse à enregistrer. Nous avons entendu la dessus les uns et les autres, et nous nous basons sur l'information qui nous a paru la plus désintéressée, et aussi la plus vraie.

D'abord, comment se fait-il que ce vendredi soir, alors que bien avant les bateaux, la foule encombrant les quais, il n'y avait pas un homme de police pour maintenir l'ordre. Il nous paraît que la place de la police serait bien à l'arrivée des bateaux ainsi qu'à l'arrivée des trains. La surveillance étroite de ceux qui entrent ici est toujours une garantie de sécurité. Il est vrai que le Pacifique et la Compagnie du Richelieu ont à leur service chacun un constable, mais il nous semble que notre police municipale aurait tout intérêt à y être aussi. Elle devrait être également partout où il y a rassemblement.

S'il y avait eu sur les quais ce soir là trois ou quatre constables résolus et faisant leur devoir, il est certain que cette scène disgracieuse nous aurait été évitée, et que les "turbulents" qui ont pu troubler l'ordre impunément, auraient été tenus en respect. Le jeune fringant que *La Patrie* ne nomme pas, mais qu'elle doit pourtant connaître, qui malgré défense faite a pris sur lui de faire sauter les barrières en disant aux cochers: "embarquez, et que le diable les emporte", aurait rentré ses allures de matamore à l'aspect des boutons jaunes.

On ne lance pas ainsi quinze à vingt chevaux dans une foule compacte de voyageurs, de femmes, d'enfants sans rendre possible de sérieux accidents. C'était pour prévenir un pareil malheur que les autorités de la Compagnie et du bateau avaient ordonné de n'entrer les chevaux qu'après que les voyageurs et le fret soient débarqués et embarqués. C'est d'ailleurs la règle suivie et cela se conçoit.

Les chevaux avancés avant le temps ont donc dû attendre au milieu de la foule que le fret fut mis en place, et l'on comprend facilement la cacophonie qui s'en suivit. C'est alors que, sur le refus des cochers de retourner parquer leurs chevaux là où ils auraient dû rester, on appela la police. Deux agents arrivèrent, mais ne firent apparemment rien pour rétablir l'ordre, si ce n'est du moins nos informations sont exactes, et la chose devrait être régulièrement constatée.

Peu après arrivèrent Beaulieu et son aide Raymond. Les hommes de police auraient alors dit: "v'la Beaulieu, on peut s'en aller". — C'est alors que Beaulieu leur aurait répondu: "mais non, ne vous en-allez pas, aidez-moi à faire reculer les chevaux." Et se mettant immédiatement en devoir de faire respecter les ordres qu'on lui avait donnés, Beaulieu repoussa les cochers et les chevaux, et la bousculade commença. Cris, vociférations, menaces, Beaulieu laissé seul à son devoir, fait face à l'orage. Il reçoit un coup formidable sur la bouche. Il sort alors son bâton qu'on a d'ailleurs vite fait de lui enlever, et les coups pleuvent, de tous côtés, en avant, en arrière, dans les côtes, sur les jambes. Nous supposons assez que le courageux agent a opposé à cette meute exaspérée une défense peu compliquée mais effective, et nous admettons de bon cœur qu'il ait mis à mal ceux que son formidable poing a rencontré en route.

Il aurait même profité d'un moment d'accalmie pour inviter un des malandrins à répéter certain coup qui l'avait particulièrement frappé, c'est le cas de le dire. Proposition des plus honnêtes, et qui n'est même pas éloignée de la maxime évangélique, mais l'invitation fut déclinée.

Et la police, que devient la police dans tout ceci. Ses exploits sont modestes. Pendant qu'un agent tient Raymond sous son genou, l'autre agent qui a reçu du renfort du poste fait l'arrestation du constable Beaulieu. Ce dernier, un peu abasourdi — et il y avait de quoi — de cette agression de la police qu'il devait supposer occupée à lui prêter main-forte, se rend finalement à l'évidence et se dirige vers le poste. C'est la version qu'on nous donne de cette affaire. Elle est différente de celle que nous en donne *La Patrie* et nous croyons sincèrement qu'il appartient au Comité de police au Conseil de faire une enquête sérieuse et impartiale sur tout ceci.

Le public a droit de savoir comment il se fait que la foule sur les quais ait pu rester sans protection de la police, ne fut-ce que quelques instants. Il serait intéressant aussi d'apprendre ce qu'a pu faire la police pour rétablir l'ordre déjà troublé à son arrivée. Et finalement, comment on a pu servir ainsi gratuitement aux étrangers le spectacle baroque d'un corps de police respectueux des turbulents, et qui emploie son énergie à fouir dedans le seul constable qui tente de faire rentrer dans l'ordre les fauteurs de la paix.

Nous sommes heureux d'admettre qu'il se trouve au sein de notre corps de police de très honnêtes gens et des braves, mais nous croyons d'un autre côté que le système en cours dans le département le plus important au point de vue de la sécurité publique, devrait être absolument remodelé.

Parmi d'autres réformes, le choix des hommes compétents devrait être absolument laissé à un chef, comme aussi le contrôle de ces hommes. Enfin toute cette organisation de notre police municipale devrait être mise à l'étude sans retard et résolue dans le sens le plus conforme à l'intérêt public. Avec une organisation policière convenable, les scènes disgracieuses du genre de celle qui s'est déroulée l'autre soir sur nos quais deviendraient impossibles.

tiqué comme avocat et où il venait de mener une campagne politique des plus actives. Et si le juge défunt a pu être pour quelque chose dans sa nomination à Chicoutimi plutôt qu'ailleurs, il en a été lourdement puni.

Cette tactique contre laquelle nous nous sommes fortement prononcé, a un but trop facile à deviner pour qu'elle ne soit pas constamment reprovable. Elle l'était alors comme elle l'est aujourd'hui. Et l'impatience du peuple à ce sujet devient d'autant plus générale que nous la retrouvons même dans une jeune feuille libérale fraîchement parue à Shawinigan. Ce que dit "La Voix des Laurentides" de la position fautive faite au juge Gagné est à citer, et nous rapportons l'article ici à titre documentaire:

"L'honorable juge J. A. Gagné est mort à Québec dimanche soir, à l'âge de 68 ans après quelques jours de maladie seulement.

Le défunt était juge pour le district judiciaire de Chicoutimi.

Il avait été nommé juge pour la Cour Supérieure en 1889, par le gouvernement de Sir John A. Macdonald après avoir été battu dans Chicoutimi et Sagnayen par M. Paul Couture.

Jusqu'à ce qu'il fut élu, pour la première fois, en 1882, croyons-nous, M. Gagné avait toujours été un ardent libéral, faisant la lutte aux Priests et à M. Ernest Cimon, aujourd'hui juges de la Cour Supérieure, mais au contact de Sir John Macdonald, il changea d'allégeance politique et devint conservateur. C'est en essayant de faire triompher la cause de ses nouveaux amis qu'il fut défait en 1887. Deux ans après, il montait sur le banc.

Le juge Gagné fut un juris consulte éminent, mais il eut le tort ou plutôt c'est le gouvernement qui eut le tort de lui faire administrer la justice dans un district où il avait toujours vécu, où il avait été mêlé aux luttes politiques et municipales.

Cette situation que lui avait faite le gouvernement lui causa bien des ennuis et lui attira de nombreuses critiques.

Des requêtes furent faites en différents temps, pour obtenir que le juge soit transféré dans un autre district, mais le ministère n'en fit rien. Le respect de la justice en fut diminué et la réputation du juge amoindrie en certains milieux.

Les critiques sévères dont il fut l'objet ne furent pas toujours justes sans doute; dans des conflits politiques et municipaux du genre de ceux qui eurent Chicoutimi pour théâtre, il y a place pour de l'exagération, mais les protestataires n'avaient pas toujours tort.

Le juge Gagné était le beau-frère et l'ami intime de l'avocat Bellefleur, et les adversaires du parti Bellefleur ne voulaient pas être jugés par un homme aussi étroitement lié à leur adversaire acharné. Alors, ils consentirent à être jugés par lui que lorsque il n'y avait pas moyen de le récusier.

Cet état de chose regrettable a duré vingt ans et les gouvernements qui se sont succédés n'ont jamais voulu y remédier.

Ce n'est pas d'aujourd'hui que l'on prêche que le système de nommer des juges tous frais sortis de la politique est un mauvais système. Nous pourrions ajouter que de leur faire administrer la justice dans le district qui fut le théâtre de leurs luttes politiques, où ils ont des amis et des adversaires, est de les exposer à ce qui est arrivé à Chicoutimi: faire perdre à une grande partie de la population la confiance qu'ils doivent avoir dans celui qui tient entre ses mains la balance de la justice."

### Echos et Commentaires

Le Gouvernement Gouin crée de nouvelles taxes, mais pour ce faire, il s'y prend de biais, espérant dérouter le peuple. Les honoraires des enrégimentements sont augmentés, de cinquante centins pour les actes de ventes et hypothèques, et de trente centins pour les quittances. Cela augmentera la taxe de \$25,000.00 par année.

La ville de Montréal a ses taxi-cabs; le char du gouvernement a son taxi-gouin.

La Potinière assistait d'aventure à un concert l'autre jour à l'Hotel de ville. Elle s'y est pâmée d'aise comme de raison, et nous explique comme elle peut les causes de son bonheur. Elle nous affirme avoir entendu là "le plus joli chant vocal" (sic) qu'il y ait eu aux Trois-Rivières.

Réjoisis on -nous avec elle que cette musique vocale ait été un chant, car il eut été désastreux pour l'artiste que ce chant ne fut pas vocal....

Dans ce même numéro de luxe (?), la Commère dédie des vers à un certain petit dont elle s'occupe. Le procédé est charmant.

Assurément plus que lorsqu'elle vocifère à ses lecteurs que "le petit s'est souillé." Ces détails intimes du ménage intéressent peu les voisins, d'ordinaire.

M. Pagé promettait l'autre jour des révélations sensationnelles à propos d'infractions à la loi des licences.

Nous ne comprenons pas qu'une plainte de cette nature puisse être ajournée même d'un instant. Pourquoi ces révélations n'ont-elles pas été faites séance tenante puisque le conseil le demandait. Pourquoi n'ont-elles pas été faites depuis.

Nous demandons que si il y a eu infraction à la loi des licences, cette infraction soit révélée sans délai.

### Dans la Nuit Éternelle

"Les morts vont vite," écrivait un penseur de France. Il semble que les morts vont plus vite ici qu'ailleurs. Les anciens, ceux qui forment le souvenir, disparaissent brusquement les uns après les autres. Bientôt, il n'y en aura plus. Je demandais, tant pour eux ma piété est sincère, j'espérais une halte. Hélas? l'obituaire vient de se rouvrir.

Madame Napoléon Bureau est morte, le dix-septième jour de ce mois. Son départ a été doux. Il ne pouvait être autrement. Une vie de mérites en avait chassé toute frayeur.

Pendant soixante années, cette femme fut généreuse. Elle esquissa de beaux gestes. Mais la réclame l'en nuyait. Elle préféra toujours donner silencieusement, dans le mystère. Cependant, et personne ne l'ignore, sa bonté s'effaçait, le poids de ses oboles lui faisaient, chez nous, une place à part.

Ce n'était pas assez d'avoir de l'âme, Madame Bureau eut encore de l'esprit. Elle chercha et trouva le moyen de s'en servir. D'aucuns affirment qu'il n'existait de causeuse plus attachante.

Je l'aimais cette aïeule au profil distingué. Sous ses nantes de soie noire, elle m'apparaissait comme une châtelaine de l'ancien Régime. Je ne la verrai plus. Elle est partie sans l'espoir d'un retour. Sur sa tombe, jetons une prière, effeuillons des chrysanthèmes.

FORTUNAT LORD.

### Feu Mme Bureau

Nous apprenons avec regret la mort de madame Veuve Napoléon Bureau (née Gingras) décédée le 17 du courant, à l'âge de 75 ans, après une maladie de quelques jours seulement.

La regrettée défunte était universellement connue et estimée de toute notre population. Tous les pauvres connaissaient le chemin de sa demeure.

et fervente chrétienne, elle en avait toutes les vertus. C'était à nos yeux le type accompli de la grande dame canadienne d'autrefois, dont le charme simple et bon faisait la joie de tous ceux qui avaient l'avantage de la connaître. Sa vieillesse heureuse voyait depuis longtemps grandir sa troisième génération, et la défunte emporte avec elle tous les regrets d'une nombreuse famille dont elle était l'idole vénérée.

Madame Bureau était la mère de l'honorable Jacques Bureau, Solliciteur Général, de Madame Napoléon Lajoie, de Madame St-Laurent de Québec et de Madame Léopold Girard de cette ville.

Les funérailles auront lieu à la Cathédrale, samedi matin à 9 heures.

Nous prions la famille en deuil d'accepter nos sincères condoléances.

### Imposantes Funérailles

Mercredi matin, à la cathédrale, avait lieu les funérailles de feu M. le Notaire Petrus Désilets, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Un long cortège accompagnait les restes mortels jusqu'à leur dernière demeure. La Chambre des Notaires du district assistait en corps, M. le Magistrat Désilets, parent du défunt, M. le régistreur Kiernan, et aussi des représentants de toutes les associations religieuses auxquelles appartenait le défunt.

Le service funèbre a été célébré par M. Ferron de l'évêché. Au chœur, nous avons remarqué les pères franciscains, le chanoine Dénoncourt, le chanoine Moreau, le chanoine Arcand et tous les Messieurs du Séminaire. Dans les nef les Rvdes. Sœurs de l'Assomption de Nicolet, les Rvdes. Sœurs de la Providence.

Les porteurs étaient MM. J. N. Teasdale, Joseph Lamothe, Pierre Dupont, ancien chef d'atelier du Journal des Trois Rivières et le notaire Lebun.

Conduisaient le deuil: les fils du défunt, MM. Henri et Denis Désilets de Montréal, Jacques; Ses frères MM. Alfred Désilets, Gédéon Désilets, Calixte Désilets, de St-Grégoire; ses gendres, MM. le Dr Lambert et l'Avocat Béliveau; Ses neveux, Alp. Désilets, de St-Grégoire, J. A. Désilets, François, Henri et Auguste Désilets, des Trois-Rivières. M. Léon Plourde, de Montréal; le Dr Adélar Plourde, Dagota Nord E.-U. et Moïse Plourde, de St-Grégoire, M. Bourgeois de St-Célestin.

La Rvde Sœur St-Grégoire, une des fondatrices du couvent de l'Assomption de Nicolet, et sœur du défunt, assistait aussi au service, accompagnée des nièces du défunt. Mme Eugène Panneton, de Montréal; Mlle Marie Désilets des Trois Rivières, les Melles Désilets et Plourde de St-Grégoire.

Nous réitérons à la famille en deuil l'expression de notre sincère sympathie.

### LE Dr. G. H. DESJARDINS

Spécialiste pour les MALADIES DES YEUX  
502 Rue St-Denis, Montréal.  
Tél. Est 1840.

### CONCERNANT L'EPARGNE

Chiffres montrant des résultats obtenus sur une base de 1% d'intérêt par année.

Montant des Centins	Montant de la somme	Intérêt	Montant total
\$c. par jour pendant 5 ans	\$ 91.25	9.32	\$100.57
10c. "	182.50	18.64	201.14
25c. "	456.25	46.60	502.85
50c. "	912.50	93.20	1005.70

Il vous fera plaisir de voir votre Compte d'Epargne grossir petit à petit.

Intérêt payé deux fois par année.

Recettes des Dollars

4% alloué sur dépôts 4%

4% alloué sur dépôts 4%

4% alloué sur dépôts 4%

4% alloué sur dépôts 4%

4% alloué sur dépôts 4%

4% alloué sur dépôts 4%

4% alloué sur dépôts 4%

4% alloué sur dépôts 4%

4% alloué sur dépôts 4%

4% alloué sur dépôts 4%

P. E. PANNETON  
BANQUIER  
8, Rue HART, Trois-Rivières, Qué.

### CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

CHARLES BOURGEOIS, B. A., LL. M.  
Avocat  
6, rue St-Joseph, Téléphone 233.  
Les Trois-Rivières.

JOSEPH BARNARD, AVOCAT  
17 Rue St-Pierre. Tél. 434

GEO. HENRI ROBICHON,  
— AVOCAT — Tél. 592  
38 rue ROYALE, Les Trois-Rivières

P. N. MARTEL, Avocat  
16 Bonaventure, Tél. Bell 61  
Les Trois-Rivières.

N. L. DUPLESSIS C. R.  
Avocat  
4, rue St-Joseph, Tél. Bell 65.  
Les Trois-Rivières

L. P. Guillet Fortunat Lord  
GUILLET & LORD  
Avocats  
20, St-Joseph, Trois-Rivières  
Téléphone 263

J. A. Comeau, C. R. Arthur Béliveau, LL. B.  
Tél. Bell No. 38.  
COMEAU & BELIVEAU,  
AVOCATS  
8 rue Des Forges, Trois-Rivières

BRUNO MARCHAND, B. A., LL. B.  
AVOCAT  
33, BONAVENTURE, Les Trois-Rivières  
Téléphone Bell 585

ARCHITECTES

Tél. Bell, Main 2425, Montréal.  
Tél. Bell 153, Trois-Rivières

THÉO. DAoust CHS LAFOND  
Architectes  
Membres A. A. P. Q.  
& I. A. du Canada  
Bâtisse du Séminaire  
103, St- Frs-Xavier, Montréal  
15, Bonaventure, Trois-Rivières

NOTAIRES

Téléphone 491  
J. A. TRUDEL,  
Notaire  
Argent à prêter et agent d'Immeubles  
Coin Hart & Bonaventure,  
Les Trois-Rivières

C. J. BARNARD,  
Ingénieur Civil, Arpenteur Géomètre  
Bureau; 36 Bonaventure.  
Rés. 11 rue Haut-Boc.  
TROIS-RIVIERES, P. Q.

ARTHUR LACHANCE  
Représentant de la  
Compagnie d'assurance sur la vie  
"THE MANUFACTURERS"  
33, av. Laviolette, 3-Rivières

J. P. MEUNIER,  
OPTICIEN  
Diplômé de l'Institut de Boston  
172 RUE NOTRE-DAME, 172  
Trois-Rivières.

S. DUGAL  
Courtier d'immeubles, administrateur de successions, et agent général. Comptable, Auditeur, Curateur, Liquidateur et Agent d'Assurance,  
Correspondances Sollicitées.  
36, NOTRE-DAME, Trois-Rivières

## A SHAWINIGAN FALLS Ainsi qu'aux TROIS-RIVIERES

Achetez vos Habits pour Hommes et Enfants et Nouveautés pour Dames chez

# PANNETON & FRERE

### Une Erreur à Éviter

M. le Juge Gagné vient de mourir à Chicoutimi. C'est sans contredit un

de nos magistrats les plus distingués qui disparaît. Il est cependant malheureux que le Gouvernement d'alors ait eu l'indécence de le nommer juge dans le district même où il avait pra-

# NAP. E. GODIN,

12 et 14 Rue Des FORGES, - Les Trois-Rivieres.

**Importateur et Négociant En Gros et en Détail.**

**Pipes, Tabac, Cigares, Articles de Fantaisie, Vaisselle,  
Verrerie, Argenterie, Riche Verre Taillé, Jouets, Poupées,  
Thé, Café, Chocolats et Confiserie.**

**MAGASINS  
OUVERTS  
TOUS LES  
SOIRS.**

Le Magasin offrant la plus grande variété de Marchandises entre **Montréal et Québec.**  
Votre Visite est respectueusement Sollicitée.  
Toutes commandes ou demandes de renseignements par la malle recevront toujours une attention toute particulière.

**Spécialité  
d'Articles en  
Tout Genre  
Pour Cadeaux  
de Noces  
ou Autres.**

## COURRIERS

### Ste-Ursule

**Néologie.**—Le 15 août courant, à 11 hrs du soir, à l'âge de 77 ans et 10 mois, s'éteignit doucement dans le Seigneur, Madame Vve J. B. Béland, (née Elizabeth Arseneau) malade depuis longtemps. Cette bonne mère a su faire le sacrifice de sa vie généreusement, et nous avons l'espoir que son âme jouit déjà d'un bonheur sans mélange. Madame Béland personnifiait le type de la femme vraiment chrétienne, et n'avait que des amis en grand nombre. Aussi, sa mort excitera de vifs regrets chez tous ceux qui l'ont connue et qui ont été en mesure d'apprécier ses nombreuses qualités. Elle laisse aussi dans l'esprit de tous, le meilleur souvenir, attendu qu'avec elle disparaît une des figures très-sympathiques et vénérables. A sa famille en pleurs vont nos sincères sympathies.

La famille chez M. Ferdinand Lessard a été très heureuse de la visite, durant la vacance, des RR. PP. Janssens, DeNolf et Somville qui sont venus voir leurs fils Harry et Antoni, élèves du Juvénat de Ste-Anne de Beauré. Aujourd'hui les jeunes Harry et Antoni Lessard partent pour Ste-Anne de Beauré pour continuer leur cours, le premier, Harry, pour sa 6ème année et le dernier, Antony, pour sa 2ème année, accompagnés du jeune Bernardin Baril, fils de M. Joseph Baril, menuisier entrepreneur, qui va débiter par sa première année. Ces trois écoliers partent contents et dispos, avec courage et confiance, animés de pieux et légitimes desirs qui attestent beaucoup en leur faveur pour l'avenir. Tant mieux, nous n'en avons jamais assez de ces jeunes garçons bien élevés.

### FUNÉRAILLES IMPOSANTES

Les funérailles de M. Pierre Lessard marchand, ont eu lieu, jeudi dernier, au milieu d'une nombreuse assistance. La paroisse entière, beaucoup de visiteurs des paroisses environnantes, se sont rendus en cortège à la déposition et ont été très nombreux à son service. Les sympathies re-

çus par la famille du défunt et dont nous donnons la liste, prouvent que M. Pierre Lessard était bien connu et estimé dans tout le comté de Maskinongé, dont il était une figure marquante.

Les porteurs étaient: Ses beaux frères: MM. Laurent Grenier, D. St-Ours, Phi. Grenier, Maskinongé, Séverin Forest, Montréal, P. C. Paradis, un cousin de Millbury Mass, E.-U. Portait la croix: Chs. Béland.

Conduisaient le deuil: Ses enfants: MM. les abbés Emile Lessard, vicaire à St-Philippe, des Trois-Rivières, Alphonse Lessard, vicaire à St Léon, Co. Maskinongé, Albert Lessard, Montréal, Cuthbert Lessard, comptable de la Banque d'Hochelega, Edmonton, Alberta; Alcide Lessard, gérant de la Banque Provinciale, à St-Guillaume d'Upton, Lucien et Richard Lessard, étudiants en Notariat, Urbain Lessard, commis-marchand, Ste-Ursule.

La levée du corps a été faite par M. J. B. Grenier, curé de St-Tite, cousin du défunt.

Le service fut chanté par M. F. X. Lessard, curé de St-Guillaume d'Upton, frère du défunt, assisté des MM. Frs. Boulay, curé de Shawinigan Falls, comme dirce, et l'abbé Ephrem Fusey, vicaire aux Trois-Rivières, comme sous-diacre. L'absoute a été présidée par M. le Chanoine Ferdinand Béland, enr de Maskinongé, ancien curé de Ste-Ursule.

Durant le service, aux autels latéraux, furent dites des messes basses par MM. Alp. et Emile Lessard, fils du défunt, et J. B. Grenier, curé. Le chœur de l'orgue était sous la direction du curé de Ste-Ursule, M. l'abbé A. O. Lavoie, qui chanta deux cantiques de circonstance. MM. les abbés Landry et Trudel firent des soli.

Assistaient—F. L. Désaulniers, ex-député de St-Maurice, Montréal; Geo. Lafontaine, M. P. P. Louiseville; S. Forest, Montréal; P. C. Paradis, Millbury Mass; Osias Laviolette, L'Épiphanie; Aubert Hamelin, Joliette; David Lessard, St. Didace; Léon et Alp. Grenier, St. Thècle; Alexis Désaulniers, avocat, Louiseville; F. X. Vanasse, Trois-Rivières; Adolphe Baril,

Hull; Mme S. Payette, Montréal; Dr. R. Hamelin, Montréal; Chs. Béland, St. Thècle; Côme Paquin, Montréal; ce dernier, un vieil ami et co-paroissien, absent de sa paroisse natale depuis 42 ans; Téléphore Germain, Ste Geneviève; Jos. Lavigneur, Montréal; A. et L. Hamelin, Louiseville; Phil. Grenier, Maskinongé; M. et Mme Dr. L. Grenier, St-Ours; E. et A. Hamelin, St. Didace; Édouard Hamelin, Montréal; A. Boisjoli, Joliette; Melle Berthe Hamelin, Montréal; Notaire Rouleau, St. Barthelemy; M. et Mme Dr J. L. L. Hamelin, Louiseville; R. et H. Hamelin, St. Barthelemy; M. et Mme T. H. Hamelin, Lévis; Nap. Lessard, Montréal Rémi Lessard, Maskinongé; Melle Mary Lessard, Trois-Rivières; Gustave Caron, Louiseville; J. Bérard, Maskinongé; Alp. Boucher, Maskinongé; Oscar et Jos Giguère, Maskinongé; Gustave Marchand, notaire, Champlain; Zacharie Forest, notaire, St. Maurice; J. A. Giguère, Louiseville; J. A. Pichette, Louiseville; Hormisdas Magnan, Maskinongé; A. Dugas, marchand, Maskinongé; Dr C. Coulombe, St-Justin; J. E. Turgeon, gérant de la Banque d'Hochelega, Louiseville; Jos. Paquin, Banque d'Hochelegaga, Montréal; Léopold Gélinas, Louiseville; Eugène Lafontaine, Louiseville; Alp. Ferron, St-Léon; E. Rabouin, St. Léon; T. Basrien, St-Léon; Alex. Lesage, St-Léon; Art. Lesage, St-Léon; Thos. Caron, marchand, Louiseville;

Prêtres présents au chœur: MM. les abbés J. B. Grenier, curé de St-Tite; François Boulay, curé de Shawinigan Falls; Pierre Boulay, de St-Théophile du Lac; Ls. Dénoncourt, curé de St-Philippe des Trois-Rivières; Ephrem Fusey, vicaire, Trois-Rivières; Noé Pepin, vicaire, Nicolet; J. Le Sage, vicaire, Yamachiche; Jos. Garceau, curé St-Léon; Arthur Dusablon, curé de St. Alexis; Alex. Lavergne, vicaire, Louiseville; J. Beauchemin, vicaire à St Guillaume d'Upton; P. Arpin, professeur au Séminaire de Nicolet; Anselme Trudel, Champlain; Henri Dénoncourt, vicaire à Drummondville.; représentant, M. le curé

Tétrault, J. A. Comtois, Trois-Rivières; Dionis Gélinas, Trois-Rivières; Thomas Caron, St. Maurice; J. A. Landry, Ste-Flore; Napoléon Bastien, délégué de M. le curé Gerin, St-Justin; Emile Trudel, Maskinongé; E. Brunelle, vicaire, St-Paulin; Ferdinand Béland, chanoine, curé de Maskinongé; P. Mongrain, Pointe-du-Lac Art. Béland, Ephrem Lamy, O. Savoie, Ste-Ursule; F. X. Lessard, Alp. et Emile Lessard.

"Bouquets spirituels":—La famille Art. Lesage, St-Léon; Melle Marie-Reine Denis, St-Norbert; Melle Eugénie Lord, Trois-Rivières; Mme Vve J. A. Bergeron, Ste-Ursule; Sœurs Richard et Aurèle, Montréal; Mme Alcide Lessard, St-Guillaume; M. et Mme H. Bisson, St. Guillaume; Les Sœurs de la Providence, Ste-Ursule; M. Oswald Boland, St. Guillaume; M. et Mme Uldric Chevalier, St-Léon; Melle Martin, Louiseville; M. et Mme Gustave Caron, Louiseville; M. et Mme Jos. Hamelin, Trois-Rivières; J. C. Despault, St Guillaume; La famille Nap. Lessard, Ste-Ursule; Melle Céline Juneau, Ste-Ursule; Melle Eva Cooke, Trois-Rivières; Sœurs de la maison de St. Guillaume; Melle Antonia Paquin, Maskinongé; Sœur Irénée, Sup. Hospice Auclair, Montréal; Frère Maximien, C. S. C. Montréal; Geo. Lafontaine, M. P. P. Louiseville; La famille Gédéon Hamelin, Montréal; La famille Ferd. Lessard, Ste-Ursule; Osias Laviolette, L'Épiphanie;

"Honoraires de Messes": — Dr T. H. Hamelin, Lévis; M. et Mme F.-X. Vanasse, Trois-Rivières; Dr J. L. L. Hamelin, Louiseville; J. E. Paquin, Ptre, Evêché, Trois-Rivières; M. et Mme J. E. Lessard, St-Rémi de Tingwick; M. Alcide Lessard St-Guillaume d'Upton; M. et Mme G. E. Gendreau, Arthabaskaville; M. et Mme Edmond Hamelin, St-Didace; C. A. Boisjoli, Joliette; J. E. Hamelin, Montréal; l'abbé J. P. Garceau, St-St-Léon; O. N. Fréchette, Montréal; M. Tancrede Bienvenu, gérant général, Banque Provinciale, Montréal; M. l'abbé H. Trudel, vicaire, évêché Trois-Rivières; les confrères de clas-

se trifluviens de MM. Richard et Lucien Lessard, Mme C. P. Gélinas, Trois-Rivières.

"Témoignages de symyathies": — La famille P. C. Paradis de Millbury, Mass.; la famille H. Paradis, North Grovenordale, Connecticut; M. Alfred Lupien, Louiseville; Fortunat Lord, avocat, Trois-Rivières; la famille H. Forest, St-Wenceslas; MM. les abbés Chs et Ad. Bellemare, Bellemare, Batiscan; M. Théodore LeFebvre, Montréal; la famille Fleury, St-Léon; Chs. Gouin, Batiscan; la famille Davely, Daveluyville; G. LeFebvre, Montréal; Rév. Hervé Hamelin, Rigand; Dame Notaire Champagne, St-Gabriel; C. E. Bareloux, St-Yacinthe; Mlle Marguerite Paradis, Millbury, Mass.; R. Vvan Ross, Ste-Ursule; Mme W. Héту, Trois-Rivières; Mme E. Hamelin, Trois-Rivières; Dr I. Charette, Montréal; A. Prud'homme & Fils, Montréal; L. Chaput, Fils & Cie, Montréal; Frothingham & Workman, Montréal; Fr. Isidore Louis, Louiseville; M. Henri Bourassa, M. P. P., Montréal; Notaire Désaulniers, Shawenegan; MM. les abbés Champoux, J. Gélinas, Trois-Rivières; Faucher, vicaire, St-David; J. Tétrault, curé, Washingtonville; Dame E. Sylvestre, St-Guillaume; MM. Adélarob Nobert, Ste-Geneviève; Donat Guillemette, Shawenegan; Henri Garceau, Pointe du Lac.

### St-Jean des Piles

M. Léon Picard est revenu enchanté de sa promenade.  
—Melle Fimaine, est en promenade chez ses parents, pour deux semaines.

### St-Stanislas

On est à exécuter dans le moment, de grandes réparations au collège commercial de St. Stanislas de Champlain, dirigé par les Frères St. Gabriel. Grâce à un généreux octroi du gouvernement de cette province, les travaux sont poussés avec activité et à l'ouverture des classes, au mois de septembre, notre Collège aura revêtu une toilette neuve tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et aux alentours de l'édifice.

Cette institution qui existe depuis seize ans, a déjà fourni des élèves qui brillent aujourd'hui dans la carrière commerciale et des affaires et aussi des élèves qui, après avoir fait un bon cours académique ici, se sont épargnés plusieurs années de collège et se sont signalés bons premiers dans le cours classique au Séminaire des Trois-Rivières.

La paroisse de St-Stanislas de Champlain est maintenant d'un accès facile pour l'étranger depuis que nous avons le chemin de fer du Grand-Nord, dont la station est à un mille du village.

Aussi, les localités avoisinantes y envoient des élèves suivre les cours de notre collège, et nul doute cette année, comme par le passé, il y aura affluence le jour de la rentrée, qui aura lieu le 5 Septembre prochain 1910.

### Onésime J. Gélinas,

MARCHAND DE BOIS  
ST-BONIFACE, - P. Q.  
Bois appareillé et Moulures  
Vos commandes sont sollicitées.  
Moulin situé au village.

**LA CIE BÉDARD,  
DE L'ASSOMPTION, - QUEBEC.**

PROPRIÉTAIRE DU CÉLÈBRE

**ARRACHE PATATES PATENTE**

INDISPENSABLE AUX CULTIVATEURS

Le plus bas prix sur le marché. Agence par toute la Province.

## VOIX FAUSSE

## Au Jour le Jour

Un petit journal, qui vient de commencer sa carrière à Shawinigan Falls croit devoir s'élever contre l'enquête très intéressante que la municipalité de Montréal a commencée, au sujet de la loge "l'Émancipation." Il craint que cette enquête ne soit "une réclame faite en faveur des loges." Il trouve qu'il est inutile et même dangereux, de faire connaître les maçons, leurs rites et leurs procédés.

Les craintes exprimées dans cet article peuvent venir d'un bon naturel et nous ne voulons accuser l'auteur de sa sympathie protectrice à l'égard des maçons.

Il faut bien cependant lui faire observer un ou deux points qu'il paraît trop ignorer.

Un grand homme, très bien renseigné sur les intérêts catholiques de l'Église et des âmes, très renseigné aussi sur les dangers qui peuvent présenter aux âmes candides l'exposé des faits et des doctrines maçonniques, n'a pas hésité à donner comme premier mot d'ordre aux catholiques soucieux de combattre efficacement la maçonnerie selon leur stricte devoir, de dévoiler ses doctrines et ses actes. "En premier lieu, a dit Léon XIII, arrachez à la Franc-Maçonnerie le masque dont elle se couvre et faites-la voir telle qu'elle est."

C'est ce que le conseil municipal de Montréal et les "grands journaux" que blâme la "Voix des Laurentides" ont essayé de faire.

Il y a un indice plus grave encore dans l'article, qui inspire les présentes observations. Parlant du complot, objet de l'enquête Millette, le journal de Shawinigan Falls n'y remarque qu'un fait: celui d'une lettre anonyme écrite au secrétaire de la Loge par un "cerveau fêlé", suggérant le sale traquenard que l'on sait.

Pourquoi l'auteur de cet article prend-il soin de taire et la délibération en loge et le comité nommé pour examiner le projet suggéré? Il y a là deux faits autrement importants que celui de la lettre anonyme, sur laquelle l'article en question insiste uniquement et, du moins il le semble bien, intentionnellement.

La lettre peut avoir été écrite par un "cerveau fêlé", ou même par un ami de ceux qui l'ont reçu et qui ont fait leur projet canaille qui allait fort bien à leur mentalité; mais la délibération et la nomination du comité sont au seul crédit des frères de la loge.

Il importe de ne pas le taire, lorsque l'on se donne la mission de prêcher gratuitement la sagesse... en faveur, sinon d'intention, du moins de fait, des maçons, qui ont présentement intérêt à s'abriter derrière le silence des journaux amis.

Si la "Voix des Laurentides" n'a pas à parler de l'"Émancipation" et trouve de grands dangers, pour les braves gens, à en parler, qu'elle garde le silence, que tout le monde comprendra. Si elle veut parler pour dissimuler la vérité et pallier les faits maçonniques, tout le monde comprendra mieux encore qu'elle est évidemment mal inspirée, au moins sur ce sujet.

Son article contre les révélations de l'enquête, qui met au jour des faits bien constatés, excessivement intéressants, est un faux pas, qui est peut être l'effet d'une distraction, mais qui peut être aussi la manifestation d'une mentalité faussée qu'il sera intéressant de surveiller.

De "L'Action Sociale"

### La Presse Catholique

"A la suite du Souverain Pontife, tous les évêques patronnent et recommandent avec des instances réitérées la bonne presse; c'est qu'en effet après l'Évangile et le Catéchisme, elle est un des auxiliaires les plus puissants de l'Église pour la diffusion de la vérité catholique et de toutes les idées saines. C'est le mauvais journal qui a obscurci et corrompu les intelligences, les consciences et les cœurs, c'est le bon journal qui les éclairera et les moralisera.

MGR. CHATELUS.  
Evêque de Nevers.

### Cartes postales

Se vendant partout 5c chacune. Pour cette semaine et la semaine prochaine 3 pour 5c  
Librairie Laval 3 Hart

L'exposition régionale qui vient de se tenir en notre ville, a été assez réussie. Si les organisateurs peuvent nous affirmer maintenant que le résultat financier a été excellent, il n'y aura pas une note discordante. Mais le diront ils?

M. Canalejas, premier ministre d'Espagne doit comprendre, maintenant, que les espagnols ne sont pas encore mûrs pour l'Émancipation — dans le sens usité habituellement en franc maçonnerie. Sa politique antireligieuse inspirée par les loges maçonniques, a failli précipiter une révolution. C'est un genre de sport qu'Alphonse XIII et ses ministres feraient bien de ne pas pratiquer. Confiant dans ses immortelles destinées, l'Église catholique — qui en a vu bien d'autres attend dans la plus grande sérénité ce nouvel orage que la F... M... universelle s'appête à soulever contre elle.

Le F... de Martigny prétend que le complot organisé dans la loge Émancipation pour nuire au Congrès Eucharistique, n'était qu'une plaisanterie. Ce sont des plaisanteries passablement grossières et immorales de la part des gens qui veulent travailler au relèvement moral des canadiens-français. On ne trouve de ces plaisanteries là qu'en certains mauvais lieux.

Le fr... Ludger Larose a pris bien du temps à s'apercevoir qu'il avait été dévalisé!

"La Presse" annonce à ses lecteurs qu'elle ne publiera pas sa page comique pendant un mois. Que va donc devenir ce journal, du moment qu'il ne fera plus rire?

Les franc-maçons se disent tous fils de la lumière. Pourquoi donc se sauvent-ils tous, du moment qu'elle paraît?

"Il faut bien qu'ils vivent ces pauvres Juifs". Soyez tranquilles, mes chers compatriotes, les juifs sont passablement débrouillards, ils se tirent bien d'affaire sans le secours de vos sympathies. C'est avec ces idées là que l'on ruine ses compatriotes pour alimenter la caisse d'Israël et faire profiter le "bedit commerce".

Les chapeaux de femme augmentent toujours en grosseur et la tête qui les porte reste toujours la même. Il y aura manque d'équilibre avant longtemps. La bourse du mari en sait déjà quelquechose.

Et dire que la loge "l'Émancipation" avait été créée et mise au monde pour nous rendre plus fins. Et parmi ceux qui devaient nous "débarrasser" nous avons appris les noms de MM. Albert Beauchemin, Henri Desmarais, Joseph Fortier etc! Heureusement que le ridicule ne tue plus, car nous aurions eu peut-être à enregistrer une épouvantable catastrophe!

## LA HERNIE

### Une bonne Nouvelle

M. A. Claverie, le célèbre spécialiste de Paris, si connu en Canada, sera de nouveau à Trois-Rivières, au Château Lavolette, le mercredi 17 et le Jeudi 18 de ce mois, de 9 a.m. à 3 p. m. et de 6 à 9 p. m.  
Tous les hernieux de Trois-Rivières et environs saisiront cette occasion avec empressement, et iront voir le distingué spécialiste.

Je suis heureux d'annoncer à mes lecteurs que l'occasion se présente pour eux de soigner sérieusement et scientifiquement leur hernie, et de se débarrasser radicalement de leurs souffrances et de leurs craintes.

Nous aurons en effet le grand avantage de posséder parmi nous M. A. Claverie, le Spécialiste de Paris, dont le nom est fameux dans le monde entier, et qui est si bien connu dans tout le Canada, et en particulier dans la Province de Québec.

Bien des hernieux ont négligé jusqu'ici leur maladie, à leurs risques et périls, car les dangers qu'ils courent sont terribles.

La hernie a vite fait de miner les tempéraments les plus robustes, jusqu'à rendre ceux qui en souffrent, incapables de travailler et même de marcher.

Et il y a un danger encore plus effrayant; c'est l'étranglement de la hernie qui peut survenir à tout moment comme une syncope et qui amène une mort foudroyante, dans les 24 heures.

Il ne faut donc pas perdre l'occasion d'essayer la méthode et merveilleux appareil de M. A. Claverie, qui ont donné des résultats si remarquables qu'ils ont été adoptés par près de un million de malades, dans tous les pays du monde.

Les bandages ordinaires du commerce font rarement du bien, et font presque toujours du mal; ils font souvent souffrir atrocement et aggra-

vent la hernie au lieu de la guérir. Si donc vous voulez retrouver le bien être, la sécurité, la souplesse, la santé, pour pouvoir travailler à n'importe quel métier, sans douleur et sans crainte, allez voir sans faute M. A. Claverie, quand il sera dans notre ville, à la date indiquée en tête de cet article.

Ce sera pour vous le commencement d'une nouvelle vie.

### St-Justin

Cours Commercial complet en français et en anglais, tenue des livres système, budget, méthode pratique, Arithmétique.

Correspondance commerciale, Calligraphie, Clavigraphie, Télégraphie, etc.

Reouverture des classes le 1er Sept. Pour plus amples informations s'adresser à

O. DUCHESNE.

## J. A. DUPLESSIS

### Ingénieur - Mécanicien

MANUFACTURIER D'ENGINS: A Gazoline, de Marine, et Stationnaires.

Réparations de toutes sortes en Fonte, Fer et Cuivre.

33, Rue St-Georges, - Trois-Rivières.

Ne cherchez pas!...

## P. J. HEROUX,

MARCHANT DE NOUVEAUTÉS

Est tout trouvé pour vous donner entière satisfaction

Gants, Cravates, Cols, Chapeaux, Chemises, Etc.

21 Rue DES FORGES. Tél. Bell 60.

## C. J. N. TEASDALE,

Marchand de Nouveautés

N<sup>o</sup>. 180 Rue NOTRE-DAME

N. B.—Notre assortiment de marchandises d'été est au complet.

Nos occasions méritent l'attention du public.—Une visite vous en convaincra.

Avez-vous essayé le mode d'aujourd'hui?

De tous les vêtements que vous connaissez, nous osons dire que seuls les

Vêtements Semi-ready

Sont absolument corrects!



## PANNETON & FRERE,

AGENTS

53 Rue Des Forges, Trois-Rivières

## GUIDE DE MONTREAL

### XXI<sup>ème</sup> CONGRES EUCHARISTIQUE INTERNATIONAL

Les personnes qui désirent se procurer le programme détaillé des Fêtes du Congrès Eucharistique devront s'adresser à:

Bureau de la Procure, Evêché;  
P. V. Ayotte, rue Notre-Dame;  
A. S. De Carufel, rue Des Forges;  
Librairie Laval, 3 rue Hart.

PRIX D'UN EXEMPLAIRE - 25c.

26-7-1-11

### Terre à vendre

A Champlain. 4 1/2 arpents de largeur, sur 25 de profondeur. Terre à bois de 4 arpents de largeur sur 30 de profondeur. Roulant complet: chevaux bestiaux, voitures, machines aratoires etc. S'adresser à Gustave Alphonse Carignan, prop.

## Durand & Précourt,

EPICIERS-LICENCIES EN GROS ET DETAIL

Sont Déménagés RUE DES FORGES

En face de chez E. N. BEAUDRY

SPECIALITES: Epicerie, Vins et Poisson frais. Seuls agents pour "YEAST" de Fhischmann.

28 RUE STE-MARIE, ou MANOIR: Pointe du Lac.

Téléphone 558

## ANSELME DUBÉ

Contracteur Général

Ouvrage fait avec tout le soin et la diligence désirable

## Examen Scientifique de la Vue

Si vous avez souvent mal à la tête et des troubles d'estomac, ce sont vos yeux qui en sont la cause.

Nos verres toriques sont les meilleurs pour voir de loin et de près. Vous saurez à quoi vous en tenir avoir consulté les spécialistes

## J. P. MEUNIER, O. D.

OPTICIEN

172 Notre-Dame, Les TROIS-RIVIERES.

Examen des yeux gratis et satisfaction garantie.

## La Banque Provinciale

DU CANADA

Incorporée par Acte du Parlement en Juillet 1900.

SIÈGE CENTRAL: 7 et 9 PLACE D'ARMES, MONTREAL, CANADA

BUREAU DE DIRECTION

Président: M. H. LAPORTE, Vice-Président: M. W. F. CARSLY  
Monsieur G. M. BOSWORTH, Honorable L. BEAUBIEN  
Monsieur ALPHONSE RACINE, Dr E. P. LACHAPELLE  
Monsieur TANCRÈDE BIENVENU

BUREAU DE CONTROLE

(Commissaires censeurs)

Prés.: Hon. SIR ALRX. LACOSTE, Vice-Prés.: A. S. HAMELIN  
Hon. SIR LOMER GOUIN

Gérant Général: TANCRÈDE BIENVENU

Auditeur: A. S. HAMELIN

Inspecteur: J. W. L. FORGET

La Banque Provinciale du Canada, accepte le compte d'épargne depuis \$1.00 Elle paie l'intérêt sur les dépôts 2 fois l'an. Elle est la seule Banque Canadienne-Française dont le département d'épargne est contrôlé par un bureau de Commissaires-Censeurs.

Vous pouvez aussi déposer votre argent sur Certificat de Dépôt spécial, payable à huit jours d'avis et obtenir un taux d'intérêt s'élevant graduellement jusqu'à 3 1/2 p. c. l'an, suivant le terme pendant lequel la somme sera restée en dépôt, savoir: 3 mois, 3 p. c. 6 mois, 3 1/2 a. c. 12 mois 3 1/2 p. c. Il n'est émis de certificat toutefois que pour une somme de \$500 ou plus.

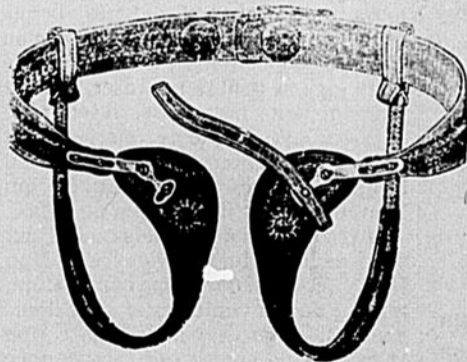
SUCCESSALE AUX TROIS RIVIERES

BUREAU TEMPORAIRE 3 RUE HART

NAPOLEON LANGLOIS,

GÉRANT.

## Deux Questions s. v. p.



Souffrez-vous d'une Hernie?

Si vous avez une Hernie, rendez-vous au numéro

47 Rue Du Platon

et l'on vous ajustera une bande qui couvrira votre cas.

### Souffrez-vous de Dyspepsie?

Tout probablement. Alors prenez

LE SEL DE SANTE PELTIER

et vous serez certainement guéri.

PRIX: 50c LE FLACON

## J. A. PELTIER

PHARMACIEN-CHIMISTE

47 Rue Du Platon, Trois-Rivières

## Mercier contre Laurier

A l'assemblée anti-impérialiste tenue l'autre jour à St-Hyacinthe, l'honorable Jean Prévost a mis en parallèle l'attitude présente de Laurier avec celle si patriotique et si digne de feu Honoré Mercier.

La grande majorité des auditeurs qui avait connu et aimé Mercier a été particulièrement frappée de cette évocation de patriotisme d'outre-tombe. Et c'est en effet une chose saisissante que de rappeler aujourd'hui l'attitude veule et relâchée de M. Laurier sacrifiant notre autonomie quand on sait que s'il lui a été possible d'atteindre le poste qu'il occupe aujourd'hui c'est grâce à Mercier qui avait acquis à Laurier la Province de Québec.

Nous citons ici le remarquable passage du discours de M. Prévost.

"Il est un homme qui malgré les fautes de la fin de sa carrière a laissé dans cette province un nom synonyme de patriotisme. Oui, Mercier aimait sa province ! Il a laissé la trace de son passage bienfaisant dans le triple domaine de l'industrie, de l'agriculture et de l'instruction publique. Et c'est de tradition dans les vieilles familles libérales de la métropole d'aller encore aux premiers jours de novembre prier sur la tombe du grand homme et retremper leur patriotisme et leur idéal national dans le souvenir d'Honoré Mercier. C'est vous, électeurs de Saint-Hyacinthe, qui nous l'aviez donné. Plus tard la province vous l'a enlevé pour le mettre au pinacle. Comme je le disais, il a laissé un souvenir impérissable dans vos cœurs et il n'est personne qui dira que Mercier n'aimait pas son pays."

"Eh bien, voulez-vous que je fasse parler Mercier du fond de sa tombe pour vous dire qu'il n'aurait jamais voulu suivre son ancien chef et ami sir Wilfrid Laurier sur cette question de la marine? Je cite un de ses discours prononcé en chambre en 1890, et que l'on peut trouver dans l'édition de ses discours publiés par M. Pelland: "La situation est grave: nous sommes en face du plus grand danger que notre organisation politique ait jamais connu; on veut nous faire entrer dans un régime qui ne peut avoir pour nous que les conséquences les plus désastreuses. Jusqu'à présent, nous avons vécu de la vie coloniale; aujourd'hui, on veut nous faire assumer, malgré nous, les responsabilités et les dangers d'un Etat souverain, qui ne seront pas nôtres; nous exposer aux vicissitudes de la paix et de la guerre entre les grandes puissances du monde, aux rigoureuses exigences du service militaire tel qu'il se pratique en Europe; on veut nous imposer un régime politique qui, par la conscription, pourrait disperser nos fils depuis les glaces du pôle jusqu'aux sables brûlants du Sahara; régime odieux, qui nous condamnerait à l'impôt forcé du sang et de l'argent, et arracherait de nos bras, nos fils, l'espoir de notre patrie et la consolation de nos vieux jours, pour les jeter dans les guerres lointaines et sanglantes que nous ne pourrions ni empêcher, ni arrêter."

Nous sommes libéraux et conservateurs nationaux, décidément, énergiquement opposés à ce changement et le parti national de la province de Québec n'en veut pas! Nous combattons avec énergie ce projet machiavélique, et si jamais on réussit à nous l'imposer, ce sera par la Force ou par la Ruse."

## Nécrologie

Donat Ricard

Ce n'est pas à un regret personnel, seulement, qu'il faut attribuer le souvenir que je veux lui garder. C'est parce que je tiens à faire partager l'impression qui agita profondément mon âme au moment où il adressait au ciel ses ardentes supplices: Surpris d'être arrivé si tôt à ce passage de la terre à l'éternité, mon Dieu, dit-il, tenant bien serré entre ses mains un crucifix; Mon Dieu! mourir et je n'ai que vingt ans! Quel triste mot à dire au matin d'un jour de la vie! Oui, je me souviens... Le médecin vient de faire son impuissance à me parler beaucoup, mais que de fois, jusqu'à l'heure de la mort, lui avons-nous entendu répéter: Mon Dieu ayez pitié de moi! Mon Dieu ayez pitié de moi! Mon Dieu vous voulez que je meurs, eh bien je le veux aussi pour

moi donc vivre encore, afin que je puisse vous aimer plus que je ne l'ai fait. Dans le jeune âge, hélas! on oublie trop souvent ses devoirs; moi-même, je ne vous ai pas assez aimé ô mon Dieu; d'ailleurs, on ne peut jamais vous aimer assez sur cette terre. Je m'en repens, ô mon Divin Maître, et je vous promets que si vous me laissez vivre, je vous aimerai le reste de mes jours autant qu'un fervent chrétien peut et doit le faire.

Ah! lorsqu'on se voit près de la mort, que l'on mesure la joie de ceux qui vivent comme s'il ne devraient pas mourir. Je voudrais pouvoir dire à tous, vivez chrétiennement car la mort vient plus vite qu'on le pense; vivez saintement, afin que la mort ne vous surprenne pas. Quant à moi, ô mon Dieu! si vous voulez, comme je vous le demande, me laisser encore quelque temps sur la terre. Je m'efforcerai de donner le bon exemple, et en action de grâces, je ne passerai jamais devant une église sans y arrêter, j'enlèverai la coiffure en passant devant une croix. Mon Dieu! oui, oui, je vous aimerai plus que je l'ai fait, si vous voulez me laisser vivre encore. La jeune fille que je voulais épouser n'est pas riche, c'est une pauvre orpheline, je vous promets que je la rendrai heureuse, et je ferai en sorte que vous en soyez aimé dans ce nouveau foyer. Je me ferai prédicateur de votre amour. Mon Dieu s'il vous plaît, ne me faites pas mourir! Voyez ma pauvre mère! comme elle va regretter ma perte, elle n'a d'enfant que ma petite sœur et moi. Nous sommes tous deux ici-bas, son unique consolation; elle n'a pas de santé ma pauvre mère, ma petite sœur non plus. Que vont-elles devenir sans moi? Mon Dieu s'il vous plaît, ne me faites pas mourir?

Dans une famille nombreuse, la perte d'un de ses membres est toujours triste, mais une petite famille de deux enfants bien-aimés, quels regrets. Quant à moi je suis prêt, — je suis bien préparé à mourir; mais qu'il me coûte de quitter ma si bonne mère! Mon Dieu, mon Dieu s'il vous plaît ne me faites pas mourir?

J'ai encore beaucoup à dire, ajoutait-il, mais les forces s'y refusent. Ayant fait un grand signe de croix, il resta quelques instants silencieux. Nous récitâmes le chapelet de St-Joseph, composés des invocations Jésus, Marie, Joseph venez à son secours. Maintenant et à l'heure de la mort. Il reprit en répondant: mon Dieu ne me faites pas mourir.

Impressionnée, assise près de son lit de douleurs, j'assistais à ce spectacle, le cœur gros de larmes auxquelles je dus laisser libre cours. Tournant un regard douloureux vers moi, il me dit: Que c'est triste! Qu'est qui est si triste, lui dis-je! Mourir! me répondit-il.

Dans l'après-midi, voyant que le mal empirait, il se persuada sans plus d'hésitations, que la volonté du bon Dieu était qu'il fit le sacrifice de sa vie: Il le fit alors, généreusement sans hésiter, et resaisissant le crucifix, il reprit sa prière, mais il l'a fit d'une autre manière, cette fois. Mon Dieu! dit-il, puisque vous le voulez, je le veux aussi. Je veux mourir pour vous plaire. Bientôt donc, je paraîtrai devant vous pour être jugé. O divin Rédempteur! J'ai confiance en votre miséricorde divine, je sais que vous ne me repousserez pas; les bras grands ouverts vous me direz: Viens mon enfant, viens posséder le royaume que je t'ai préparé! Viens dans mon beau paradis! Mon Divin Rédempteur je me jette avec confiance entre vos bras miséricordieux pour y demeurer éternellement, je n'irai pas plus loin vous offrant à cet effet mes larmes, mes sacrifices et ma mort.

Ces larmes, ces sacrifices seront les fleurs que je vous offrirais pour honorer votre miséricordieuse bonté. O mon Dieu! ayez pitié de moi, bientôt j'entrerai dans votre éternité... Ah! l'éternité... que c'est long! que c'est long! puisque ce mot veut dire, toujours, toujours! O Marie! très bonne et très chère Mère permettez que mon éternité soit heureuse, ô vous à qui le divin juge ne peut rien refuser, plaidez puissamment ma cause. Ayez pitié de moi! ayez pitié de moi! Après avoir ainsi imploré le pardon divin, il l'implora auprès des personnes qui l'entouraient et il pardonna de même.

Il recommanda ensuite sa mère aux soins de la Divine Providence: Mon Dieu! dit-il, je quitte ma bonne Mère, certes j'aurais voulu rester près d'elle pour l'aider encore; mais vous, Mon Dieu vous ne voulez pas; restez donc près d'elle en ma place. Permettez qu'elle n'ait jamais de misère cette bonne Mère? Vous savez que j'aimerais mieux la voir mourir avant moi que de la savoir souffrante après ma mort.

Vous ne refusez pas vos faveurs à ceux qui sont bons et ma Mère est bonne, vous le savez; bénissez-la donc, bénissez ma petite sœur, tous mes parents, et en particulier ceux qui sont ici présents.

Depuis lors, il n'eut plus la force de parler beaucoup, mais que de fois, jusqu'à l'heure de la mort, lui avons-nous entendu répéter: Mon Dieu ayez pitié de moi! Mon Dieu ayez pitié de moi! Mon Dieu vous voulez que je meurs, eh bien je le veux aussi pour

l'amour de vous. — Mon Dieu, que c'est pénible mourir! veuillez accepter toutes mes souffrances. Puis il baisait amoureusement son crucifix.

Certes, il est heureux là-haut, dans le beau paradis où il a vaillamment conquis sa place en sachant souffrir comme un ami du bon Dieu et mourir de la mort d'un saint.

MALVINA DOUCET.

## COURRIERS

### St-Alexis des Monts

Le village de St-Alexis des Monts, vient d'être visité par un terrible incendie qui détruisit six maisons et plusieurs granges, hangars et dépendances. Le feu origina dans un grenier à foin placé en arrière de l'Hôtel Turner; il était trois heures et demi de l'après-midi, vendredi le 12, quand l'alarme fut donnée. La paroisse ne possédait aucun moyen pour combattre l'incendie; aussi, fallait-il assister impuissants et terrifiés, à la marche du terrible élément, qui, activé par un vent violent, prit de suite des proportions alarmantes. Toutes les maisons du village se touchent et sont toutes construites en bois. Le vent soufflait du nord et le village situé de l'autre côté de la rivière fut un instant menacé. Le village est traversé dans toute son étendue par la rivière du Loup. On projette depuis longtemps de se pourvoir d'une pompe pour utiliser ce réservoir naturel, mais tout est resté à l'état de projet.

Chaque année, il nous arrive des leçons très couteuses; on s'agite quelques jours, puis chacun retombe dans l'insouciance. Il faut espérer que la conflagration de vendredi va réveiller pour de bon les intéressés. Les personnes qui ont eu à subir des pertes considérables sont: Joseph Lavallée, sellier; une forte partie de son magasin. La maison qu'il occupait appartenait à M. Bergeron, de St Paulin. Joseph Giguère, charretier, son ménage James Turner, Hôtel, dépendances et une partie du ménage. Chs. Plante, ménage et magasin. Léopold Daveluy, maison, magasin et ménage. Pierre Grandchamp, maison et presque tout le ménage. Les dépendances de Chs. Ed. Caron, marchand, dont la maison a été conservée au prix des plus courageux efforts.

Un incident des plus tragiques suivit ce terrible malheur. Un des citoyens les plus estimés et les plus honorables du village, M. Victor Milot, marchand, épuisé par l'émotion et la fatigue, lui qui était malade depuis quelques années, s'affaissa tout à coup en face de son magasin, vers sept hrs à l'heure que le feu était complètement sous contrôle. On court immédiatement chercher le prêtre et le médecin et ceux-ci arrivent pour constater la mort.

Victor Milot était un citoyen honnête et intègre et sa disparition va créer un vide difficile à remplir. Il serait impossible d'énumérer tous les services que cet homme a rendus dans la paroisse, et ceux qui suivaient ses conseils n'ont jamais eu à le regretter. Il était à la tête de toutes les entreprises et agissait toujours en vue de rendre service à ses concitoyens. Il était secrétaire trésorier du Conseil et de la Commission scolaire et faisait partie des sociétés de bienfaisance établies dans la paroisse.

Chrétien convaincu et éclairé, il trouvait dans la religion les suaves consolations qui lui étaient si nécessaires dans cette état habituel de souffrances qui lui était si familier surtout depuis deux ans. Il n'était âgé que de 48 ans et laisse dans le deuil le plus profond, onze enfants et son épouse, née Dme Anna Lemay.

Le service et la sépulture se feront à St Alexis, le mercredi, 17 août à 9½ hrs.

A la famille éprouvée, nos sincères condoléances.

Nous devons des félicitations à M. J. Gravel, agent d'assurance, pour l'empressement qu'il a mis à se rendre sur les lieux de la conflagration et encourager de ses bonnes paroles et de sa présence, les familles éprouvées.

### SAINT-LEON

Un incendie s'est déclaré vendredi 12 courant dans le village de St-Alexis des Monts. Les flammes faisaient rage et en peu de temps 506 maisons et quelques dépendances furent consumées par le terrible élément.

A la fin de l'incendie, alors que les lueurs sinistres commençaient à s'é-

teindre, un autre drame se déroula sous les yeux des assistants terrifiés! M. Victor Milot, respectable négociant, de St-Alexis, s'affaissa tout à coup; on s'empressa de le secourir, mais quand on le releva, il rendit le dernier soupir. M. Milot, malade depuis quelques années, n'a pu supporter le poids de l'émotion qui l'étreignait; il a probablement succombé, à une maladie de cœur. Nos condoléances à la famille en deuil.

### Asaya-Neurall

LE NOUVEAU REMÈDE POUR L'Épuisement Nerveux

Comme les tissus du corps reçoivent leur vigueur des centres nerveux, il s'ensuit qu'un teint clair, des yeux vifs et une figure symétrique ne peuvent exister qu'à condition de maintenir le système nerveux vigoureux. Quand le miroir avertit, "ASAYA-NEURALL" est tout indiqué. Il sur-alimente les nerfs, provoque le sommeil, excite l'appétit, facilite la digestion et rétablit le vif éclat d'un système nerveux vigoureux. \$1.50 la bouteille. Obtenez-le de notre agent local:

PHARMACIE PELLETIER.

### Propriétés à Vendre

Magasin licencié faisant affaires pour \$50,000 par année.

Lots à vendre près de la Manufact. coton et C. P. R.

Maisons dans différentes parties de la ville.

Terres à la campagne à échanger contre propriétés de villes.

Maisons à vendre au mois. Conditions faciles.

S'adresser à

H. CARRIGAN.

Téléphone Bell 546

UN SEUL PRIX

## A. Corbeil,

MARCHAND DE CHAUSSURES

32, Des Forges,

Les Trois-Rivières.

J'invite le public en général à venir visiter mon magasin et voir mes prix.

On donne 10c par piastre.

### AU BON MARCHÉ

## J.A. Dostaler & Frère

— EPICIERS —

SPECIALITE: Foin Grains & Paille

39, Ste-Marie, Tél. 264

LES TROIS-RIVIERES.



HABILLEZ-VOUS CHEZ

## BLAIS & FRERE,

181 - RUE NOTRE-DAME - 181

— SEULS AGENTS DES —

Habilllements "Campbells Clothing"

### ALLEZ AU MAGASIN MODERNE

## GENEST & CLOUTIER

— POUR ACHETER VOS —

Remèdes Patentés et vos Parfumeries.

— DEMANDEZ LE —

Fer, Bœuf et Vin McCallum,

c'est un des bons toniques sur le marché

Nous avons les CHOCOLATS GANONG qui sont toujours frais.

Le TONIQUE BRÉSILIEN est excellent pour faire pousser les cheveux. — Une attention spéciale à messieurs les barbiers.

## GENEST & CLOUTIER

TÉLÉPHONE BELL 155

148, rue NOTRE-DAME, Les Trois-Rivières

Pour vos EPICERIES allez chez

# Bellefeuille & Giroux,

MARCHANDS LICENCIÉS

GROS ET DETAIL

Coin Des Forges et Hart

Téléphone 310

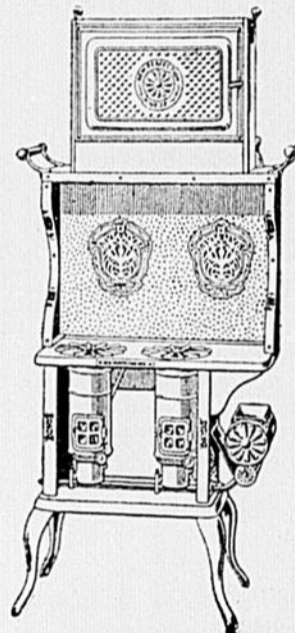
Tel. 134 EN FACE DU MARCHÉ

# LOUIS BADEAUX

MARCHAND DE NOUVEAUTÉS

Quelques lignes qui sont autant de suggestions intéressantes pour la saison d'été: Tissu pur fil; Broderie à dessin délicat; Cache-corsets; Gilets d'été, Etc.

Nouveaux patrons de Tapis et Prélarts.



# J. B. LORANGER

— MARCHAND DE FER —

24, RUE BADEAUX.

AGENT DU CÉLÈBRE POËLE

"NEW PERFECTION"

Essai Gratis et Prix Modéré

# La Pharmacie Williams

Est prête à vous livrer tous les Remèdes et Marchandises qui étaient si en vogue à la "Vieille Pharmacie du Coin" et à continuer à servir sa clientèle comme par le passé et à vous donner satisfaction sous tous les rapports. Les Prescriptions des Médecins seront remplies avec soin.

Lorgnons, Lunettes, Etc., tous ajustés par un Opticien Diplômé  
Chocolats de HUYLERS, LOWNEYS, WEBBS STEWART, ETC. ETC.  
Seul agent pour les Kodaks Eastman.

# WILLIAMS

OPTICIEN-PHARMACIEN-GRENETIER

20, RUE HART.

Téléphone No. 1

# Affiches de Tempérance

LES DANGERS DE L'ALCOOLISME

PRENEZ GARDE A L'ALCOOL

L'ALCOOL, VOILA L'ENNEMI

LES VERDICT DE SAVANTS SUR L'ALCOOL

PRENEZ GARDE A L'ALCOOL

NE BUVEZ PAS D'ALCOOL

Série d'étiquettes gommées:

N'en prenez pas; Misère; Lamennais a dit: Criminalité; Vieillesse prématurée; Pour devenir alcoolique; N'y goûtez pas; N'y touchez pas; N'en buvez pas; Prof. Landouzy; A bas la traite!

EN VENTE A:

## Comité de Propagande Anti-Alcoolique

Siège Social, 3 Rue Hart,

Les Trois-Rivières.

5 a. 1 an.

**COURRIERS**

**Batiscan**

Monsieur le Rédacteur  
Sur votre numéro de vendredi, le 12 courant, il y a un compte rendu d'une partie de "base-ball" jouée à Champlain dimanche le 7.

Je tiens à rectifier cet article mensonger. Tout d'abord, ce n'était pas contre le "Baptiscan" que le club "Argall" concourait, mais bien contre le "Campagnard" de Batiscan.

Il est vrai que ces derniers ont discontinué la partie à la dernière inning, mais en signe de protestation et pour les justifier, il y a le témoignage des co-paroissiens de M. Argall qui s'empresèrent de crier des hurrahs pour les joueurs amateurs du Campagnard. Je ferai remarquer à celui qui vous a écrit cela que c'est une mauvaise tactique de jeter le blâme sur un juge pour cacher la partialité de l'autre. M. Turcotte est le type du juge impartial et connaissant son affaire. Ce qui lui a attiré des insultes, c'est qu'il a jugé avec trop de justice. La partie fut abandonnée à la suite d'une erreur impardonnable de la part de M. Argall, juge et président du club portant son nom. Maintenant, pour convaincre les messieurs du "Argall Base-Ball club" que les Campagnard prétendent faire mieux que 9 à 0, le Campagnard est prêt à déposer vingt-cinq dollars pour une nouvelle partie qui sera jouée à Batiscan sur leur terrain, mais cette fois, le président du Club Argall ne sera pas accepté pour juger ses propres hommes, c'est tout naturel. Les trois joueurs de Trois-Rivières qui sont venus prêter main forte à leurs amis le 7, seront admis. Merci Monsieur; et vous messieurs du club Argall êtes vous disposés à mettre \$25.00 en jeu, répondez.

**Maskinongé**

Samedi dernier, 13 du courant, il y eut à Maskinongé, formation d'un nouveau Club de Base Ball, auquel on donna le nom de Club "Numéro 3". Les officiers nommés par l'assemblée générale spéciale furent les suivants: Président honoraire; Flavien Rinfret; Vice-Président, Prospère Bastien; Président actif; Alfred Girard; Vice-Président; Pierre Dalcourt; Capitaine Trésorier, Léon Morin; Secrétaire; J. A. A. Baril.

Le lendemain de cette nomination, dimanche dernier, le nouveau Club a eu à soutenir une lutte contre le club "Ste-Ursule" qui fut défait après une bataille plus ou moins acharnée. Score final "Club numéro 3" 9 club Ste-Ursule 5.

Mes félicitations au nouveau club auquel je souhaite le plus grand succès avec de nouvelles victoires.

Monsieur L. E. Casaubon qui a ouvert, il y a quelques mois, un magasin de nouveautés, vient de vendre sa terre, située près de l'église, à MM. Édouard et Olivier Guimard.

Décès.—A l'âge de deux jours Joseph Axelles Cajétan, enfant de M. François Xavier Gravel.

Joseph, enfant de M. Joseph Trudel, cultivateur, décédé à l'âge de deux mois.

Baptême.—Marie Rebecca Jeanne D'Arc, née le 16 courant, fille de M. J. Onésime Déziel, marchand et de Dame Marie Paquin. Parrain et Marrain; M. et Mme Moïse Paquin, J.

—Les Registres de cette paroisse marquent 61 baptêmes, 31 sépultures et 15 mariages.

Da passage.—M. Aimé Marchand, avocat de Québec, chez son père, M. J. P. M. Marchand, Maître de poste. M. J. C. Magnan, de Québec, chez son frère, M. J. B. Ernest Magnan.

Delles Marie Flore et Marie Blanche Garceau, chez M. J. Ozias Caron, organiste.

avancée, il en reste encore beaucoup à faire. Les pluies fréquentes que nous avons eues, en retardant le travail des cultivateurs, ont fortement diminué la qualité du foin. Heureusement, la quantité supplée à la qualité, et il y a longtemps que la récolte du foin n'a pas été aussi abondante qu'elle l'est cette année. D'aucuns parlent même de prairies couvertes de foin mesurant cinq pieds de hauteur. Cela peut paraître exagéré, mais c'est réel. La veracité de ceux qui l'affirment nous oblige à croire ce fait extraordinaire.

J'aurais voulu dire un mot des "peddlers" qui continuent à affluer dans notre paroisse, vendant un peu partout leurs sales marchandises. Ce courrier est déjà long, je dois remettre à plus tard. D'ailleurs les bonnes gens de Maskinongé paraissent si sympathiques aux commerçants juifs que je craindrais de leur déplaire en disant leur fait à ces colporteurs qu'ils s'obstinent à encourager; y aurait-il quelque parenté entre ces vendeurs de guenilles et ceux qui les favorisent? Nous ne pouvons pas être amis des juifs sans être ennemis de nous-mêmes. Le conseil municipal, qui doit travailler au bien commun devrait imposer une forte taxe à tous ces marchands ambulants pour les chasser et ainsi protéger nos populations. C'est le seul moyen de venir à bout de ces coureurs de chemin.

**St-Célestin**

Mariage.—M. Lucien Morin avec Mlle Berthe Girard. L'heureux couple partira en voyage de nocce pour Drummondville.

M. Gédéon Bélanger de Shawenigan Falls était de passage chez ses beaux-frères Louis et Albert Guilmet, avec sa famille, la semaine dernière.

Les travaux de l'aqueduc avancent rapidement sous l'habile direction du contre-maître George Vigneault, bientôt un nouveau réseau alimentera une partie du rang de la station.

Les travaux de la nouvelle église doivent commencer cette semaine.

La récolte de foin est terminée avec un grand rendement.

La récolte de grain s'annonce bien belle.

**St-Sévère**

Sépulture.—Le 1er août a été inhumé le corps de Malvina, enfant de Hercule Bellemare, décédée âgée de trois ans.

Le 6.—Mérédice Crevier, épouse de Alphonse Gélinas, décédée à Manchester N. H. à l'âge de 52 ans.

Le 8.—Arnelle Lamy, fille de feu Thomas Lamy, décédée à l'âge de 36 ans.

Le 9.—Donat Frédéric, enfant de Pierre Pelletier, décédé à l'âge de 13 jours.

Le 12.—Louis et Philéas, frères jumeaux, enfants de Philippe Trahan et de Clara Milot; inhumés ensemble âgés de 20 jours.

Divers.—Le 8. Ov. Héronx conduisait en automobile, cinq de nos hommes les plus âgés: Maxime Chaine, Raphaël Héronx, Pierre Héronx, Elie Héronx, Édouard Milot, chez M. Narcisse Trahan qui en ce moment paraît être atteint de sa dernière maladie.

**ST-TITE**

Dimanche le 14 courant à 8 hrs a. m. a été chanté le service de M. Côme Pronovost, décédé à l'âge de 55 ans et quelques mois.

—Mardi le 16 courant, est décédé M. Néré Frigon. Le défunt était dans la soixantaine.

—Dimanche le 21 courant, sera donné une grande "fête au sucre" (pique-nique) à la cabane de M. Léon Labaye.

Ce pique-nique qui se fera sous les érables, aura sans doute un bon succès.

Les recettes seront au profit des Rvdes Sœurs de la Providence. Bon succès.

Villégiature:— M. Elie Matte du cap Santé, son garçon Adolphe et M. J. Matte de St-Augustin, étaient en promenade chez M. J. Matte au commencement de cette semaine.

—Mme F. Côté de Montréal, et sa fille, Lucienne, sont en promenade chez des parents de St-Tite.

—Delle Adrienne Matte de Cap Santé en promenade depuis un mois chez M. S. Matte, est retournée enchantée de sa promenade.

**St-Maurice**

La Caisse Populaire de St-Maurice a été fondée le 1er août 1909

Etat de la Caisse après douze mois d'opérations. Le nombre des sociétaires est de 314.

**ENTRÉE:**

Capital social.....	\$ 10676.02
Épargnes.....	87133.91
Remis sur prêt.....	6686.91
Bénéfices.....	469.55
Taxes d'entrée.....	223.40

Total..... \$ 105189.79

**EMPLOIS:**

Retrait sur épargne.....	\$ 68900.55
Retrait sur cap. soc. ....	483.00
Prêts.....	31309.58
Inst. sur épargne.....	50.86
Bonus et dividendes.....	16.32
Frais d'administ.....	80.98
En Caisse.....	4348.50

Total..... \$ 105189.79

**St-Alexis des Monts**

Les membres de la Société dite Union St-Joseph, Cour de St-Alexis No 61, réunis en assemblée spéciale, expriment unanimement leur douleur et leur regret à l'occasion de la perte que la Cour vient de subir par le décès de M. Joseph Victor Milot, son digne et dévoué Président.

La dite Cour vent que ses condoléances soient offertes à la famille du regretté défunt et consigné dans les Archives de la dite Cour.

Qu'en témoignage de sympathie, tous les membres devront porter le deuil pendant un mois et feront dire des messes de Requiem.

Et les membres présents ont signé. (Sig.) Ad. Lemay, John Lemay, W. Robert, A. Picard, H. Constantin, Ant. St Onge, Wilfrid Lafrenière, Jos Farppier, Joseph Allard, Adélar Mongrain, Alp. St Onge, Art. Lemay, Ad. Bergeron, Pierre Grandchamp, etc etc.

**Le Flotteur de Nasse**

Bien que M. Mignan n'eut rien lancé et se fut contenté de faire un signe, Levraut sauta dans l'Yonne, chercha et trouva quelque chose: un flotteur de nasse. Il le haupa et voulut le rapporter, mais le flotteur était solidement attaché, la nasse retenue au fond par de lourdes pierres et Levraut dut nager sur place.

—Laisse donc, imbécile! lui dit M. Mignan, tu vois bien que c'est un flotteur de nasse.

Et comme Levraut s'entêtait: —Mon pauvre chien que tu es bête! Allons, lâche ça tout de suite et viens ici!

Levraut, dévoué, comprenait l'impudence de son maître et redoublait d'efforts.

—Si tu t'amuses, dit M. Mignan, reste; j'ai le temps. Au moins, tu te seras lavé.

Il s'assit, goguenard, observa son chien et s'aperçut que l'affaire tournait mal. Levraut se fatiguait visiblement. Parfois il buvait avec un grognement sourd. Opiniâtre, il serrait toujours le morceau de bois entre ses dents. Il donnait de violents coups de tête dans le vide. Ses pattes, gênées par la corde de la nasse, par les herbes, battaient l'eau, blanche d'écume. Bientôt il n'en pourrait plus. La "bonne bête" mourrait victime du devoir.

—Fichu, mon chien! pensa M. Mignan déjà bouleversé.

Il lui adressa des prières, des injures, lui dit qu'il n'avait jamais vu un chien aussi stupide.

—Et c'est ma faute! me voilà propre: je noie mon chien, afin de le baigner, moi!

—Espérant lui faire lâcher sa proie fatale pour un autre, il jeta des morceaux de bois à droite et à gauche.

Encore! soit: tout à l'heure, Levraut les rapporterait, après, quand il aurait déposé celui-ci d'abord aux pieds de son maître. Et "l'intelligent animal" hurlait d'impuissance.

Comment le sauver! Une mauvaise barque se trouvait là, couchée sur le flanc, mais amarrée, cadenassée, sans rames, à moitié pleine d'eau croupie, inutile, exaspérante.

—Veux-tu lâcher ça, oui ou non? Levraut répondit par une sorte de râle et roula des yeux qui imploraient. Il enfouçait.

M. Mignan se raidit, arracha la barque, la mit à flot, d'un pied entra

**Faites faire vos Impressions et Achetez votre Papeterie chez**

# Vanasse & Lefrançois

Imprimeurs "BIEN PUBLIC" du...

## 25 Rue DU PLATON, Les Trois-Rivières

dedans, et de l'autre se poussa du côté du chien. Il avait si adroitement manœuvré qu'il put lui appliquer, au passage, deux fortes claques sur le museau

Ainsi corrigé, Levraut enfin ouvrit la gueule d'où tomba le flotteur de nasse, et se sauva seul au bord.

Cependant, la barque s'arrêta, son élan mort, et tournoya folle, au gré du courant. M. Mignan, motifé jusqu'aux genoux, perdait l'équilibre, et tandis qu'incapable de se diriger, il barbotait à égale distance des deux rives. Levraut, sur le derrière, se séchait au soleil, regardait son maître et, à son tour, lui bayait de revenir.

FRS DESILETS AUG. DESILETS  
**DÉSILETS & DESILETS**  
Avocats  
43 - AVENUE LAVIOLETTE - 43  
Tél. Bell 511. Trois-Rivières

**Vente de Juillet et Août**  
**20 a 35% ESCOMPTE**

Sur tous nos ameublements de salon, salle à manger, chambre à coucher, librairie, literie, prélatris, glacières, voitures d'enfants, etc., etc.

Venez nous voir, nous sommes à votre disposition.

**A. Laurin & Cie**  
**No. 42 rue Du Platon**  
**Entrepot 103 Des Forges**

**L'Elixir Anti-Rhumatique**  
DU DR. JOS. COMTOIS

Pour la guérison prompte et assurée du Rhumatisme sous toutes ses formes Inflammatoire, articulaire, musculaire, goutteux, lumbago, sciatique et névralgies violentes.

Prix \$2.50 la bouteille.

Un échantillon suffisant pour prouver son efficacité vous sera envoyé sur réception de 15c. adressé au Dr Jos. Comtois, St-Barthélemy, comté Berthier, P. Q.

Dépositaire aux Trois-Rivières,  
**Pharmacie NORMAND,**  
Coin des rues Notre-Dame et Des Forges

**POUR VITRINES D'ETALAGE SHOW CASE ET FIXTURES DE MAGASIN**  
ADRESSEZ-VOUS A  
**J. M. GAUTHIER,**  
76 et 78 rue Ste-Catherine Ouest,  
Tél. Bell Main 967 MONTREAL.  
Seul Représentant de la  
**Toronto Show Cases Co.**  
Termes de 10 mois.

# Bondy & Beaulac

MARCHANDS-TAILLEURS

Agents des Vêtements "Fit-Rite"

Coin Bonaventure et Ste-Marie  
Les Trois-Rivières.

P. L. CARIGNAN, Fondée en 1865 E. D. CARIGNAN

# O. CARIGNAN & Fils

Marchands-Epiciers et Importateurs de Liqueurs, Produits Alimentaires, Etc.

**22 et 24 Rue Des Forges, Les Trois-Rivières.**

# RODOLPHE HAMEL

MARCHAND-TAILLEUR ET HARDES-FAITES

**189, Rue NOTRE-DAME, Trois-Rivières**

TELEPHONE 483

# Association des Citoyens

DES TROIS-RIVIERES.

**BUREAU: No. 27a Rue Du Platon, (Salle Vanasse)**  
OUVERT TOUS LES SOIRS A 7 HEURES

Assemblées générales les premiers Mercredis de mars, juin, septembre et décembre.

Assemblées du Conseil des directeurs, le Mercredi de chaque semaine à 8 heures du soir.

Conformément à l'un des principaux articles du programme de l'Association une grande publicité, et des frais d'annonce considérables sont faits dans le but de promouvoir les intérêts de la ville, de la faire mieux connaître à l'étranger et d'y favoriser l'établissement d'industries nouvelles.

Tous les citoyens ayant à cœur le progrès et le développement industriel de la ville ont intérêt à se joindre immédiatement à l'Association.

Pour complets renseignements, s'adresser à

**J. AD. PROVENCHER, Secrétaire**

**Abonnez-vous au BIEN PUBLIC**

L. Massicotte TEL. BELL 139. J. A. Panneton

# Massicotte & Panneton

EPICIERS

Notez bien.— Faire vos achats à ce magasin veut dire:

**ECONOMIE DOMESTIQUE**

Marchandises de première classe et à très bas prix.

**Une idée:** Vin depuis 60c le gallon. 3 btes Tomates, 25c. 3 btes Blé d'Inde, 25c. 3 btes Prunes, 25c. 3 btes Petits Pois, 25c.

Ce magasin fermera tous les Mardis et Jedis à 7 hres, p. m.

**LE BIEN PUBLIC**

Publié aux Trois-Rivières

PARAISSANT

Le MARDI et le VENDREDI

Rédaction : 17 Rue St-Pierre  
Téléphone, 434

Administration : 3 Rue Hart  
Téléphone 302

**ABONNEMENT**

CANADA	1 AN	\$1.00
	6 MOIS	0.50
ÉTATS-UNIS	1 AN	\$1.50
	6 MOIS	1.00

**Tarif des Annonces**

1ère insertion, la ligne 10c  
Insertions subséquentes, la ligne 5c

**Annonces Commerciales**

Le pouce carré, première insertion 7c  
" " " " insertions subséquentes 5c

N. B. — Ce tarif est tablé sur l'édition de mille exemplaires. Par chaque mille additionnel, l'augmentation est de un centim.

**Petites Annonces**

1ère insertion 25c. 3ème insertion 50c.  
8 " " " " \$1.00 11 " " " " 25c.

Mariage 50c

Impressions de toutes sortes: Factums, Pamphlets, Circulaires, Feuilles de lettres, Etc., Etc.

**Courier de la Cité**

**Remerciements**

La famille Boisvert remercie profondément les parents et amis qui lui ont manifesté leur sympathie dans le malheur qui vient de la frapper.

M. Arthur Bailey, de Sherbrooke était en promenade chez sa mère, ces jours derniers.

Melle Bernadette Bailly de Montréal est en promenade chez sa cousine.

**Club Nautique**

Ceux qui ont des comptes contre le club Nautique sont priés de les présenter cette semaine même au secrétaire-trésorier:

Ls. Théo. Ayotte

2 fs. 171 Notre-Dame

**La Banque Provinciale**

Nous avons eu l'avantage de visiter, mercredi, les nouveaux bureaux de la Banque Provinciale, et nous sommes heureux de dire que MM les Directeurs n'ont rien ménagé pour faire de ce nouveau local, un réel monument, rivalisant de richesse et de bon goût. C'est encore une acquisition pour notre ville.

Nos félicitations à notre sympathique ami M. Nap. Langlois, gérant.

Madame et M. Johnny O'Shaughnessy et leur fille, Melle Blanche, étaient la semaine dernière, en visite chez M. Théodore Beaudry, rang Ste Marguerite.

**Chapeaux Fourrure**

Ayant travaillé la fourrure depuis vingt-cinq ans et géré le magasin de Balcer fur Store, j'ai décidé d'ouvrir à mon propre compte au No 22 rue Hart, l'ancienne place de Balcer fur Store. Voisin de la Pharmacie Williams. Ayant été diplômé pour le système de coupe en fourrure, de Jean B. Peiry, professeur de coupe système métrique de Paris France. Je suis en mesure de me charger de la confection de toute sorte de fourrures. Tout ceux qui ont des fourrures à faire réparer, des réductions sont faites dans le coût des réparations, durant les mois d'été. Je m'occupais aussi de tondre et repasser les peaux. Spécialité: Manteaux sur commande. Ovide Rocheleau No. 22 rue Hart, Trois-Rivières.

Madame A. Lacroix est en visite à St-Alexis des Monts, chez son fils le Dr. J. A. Lacroix.

Mademoiselle Jeanne Trottier, de St-Stanislas de Champlain, était en visite, dimanche et lundi, chez Madame Chaillez.

M. et Mme Hector Morin, de Franklin, était de passage aux Trois-Rivières, les hôtes de Melle Georgiana Aubry, institutrice.

Mme P. Nourry, ainsi que ses deux nièces: Melles Olivette et Séverine Beauchemin, étaient dimanche dernier, en promenade chez Mme Philippe Duval, de la Banlieue. Dans l'après-midi, elles ont visité la Villa des sauls, et sont retournées enchantées après une agréable soirée de carte et de musique à une heure très avancée.

M. Antonio Duval, de la Banlieue, est parti pour une promenade à Montréal, avec quelques amis.

M. et Mme Jean Côté, des Piles, étaient aux T.-Rivières la semaine dernière.

Mme Adélarde Dufresne, de Grand-Mère, est en visite dans sa famille pour quelques jours.

Melle Virginie Maudor, fille du Notaire Nap. Maudor de Montréal, ainsi que M. Arthur Guillemette, M. et Mme Charles Caron et Melle Anne-Marie, de Berlington, sont en promenade chez M. Jos Guillemette, Trois-Rivières.

Melle Yvonne Leclerc, de Central-Falls, qui était en promenade chez Melle Eva Béland, est partie pour St-Rosaire, Arthabaska.

Mme Cloria Hébert, de St Grégoire, était de passage à Trois-Rivières.

Melles Blanches et Rachel Dessureault ainsi que leur frère Arthur, de Ste-Genève de Batiscan, sont venus rendre visite à leur cousine Madame Alfred Frenette.

Melles Marguerite Marcotte, de Winsor Mills, Benoit Pinard de Ste-Monique et Cécile Thérien, de Nicolet, sont en promenade à Trois-Rivières pour quelques jours.

Melle Obéline Lacerte, fille du Docteur Lacerte de St-Flavien, est en promenade pour quelques temps, chez son oncle M. Uldoric Lacerte.

**ST-BARNABÉ**

Le Rév. P. Calix, O.F.M. est parti pour Québec, mardi dernier, après une quinzaine passée dans sa famille. Le Rév. Père devra nous quitter vers la mi-sept. pour les missions du Japon.

Grand nombre de nos concitoyens ont été péniblement affectés par la nouvelle du décès de notre ami J. Victor Milot, de Ste-Ursule. Ses funérailles ont eu lieu mercredi.

—Le B. P. prend toujours davantage de l'extension dans notre paroisse.

**Bien Choisi**

Dr. J. O. Poirier, M. D. V. vient d'être nommé Inspecteur du Bureau de Santé: c'est une heureuse acquisition pour la ville et un choix judicieux de la part du Conseil de Ville.

Nos félicitations et souhaits de succès à notre ami.

Tout le monde voudra assister à la partie de Base-ball de dimanche prochain. Chacun sait que c'est la partie qui décidera à qui doit revenir le \$100. Les clubs en lice s'en promettent à qui mieux mieux, et chacun déjà se compte sûr de la victoire. Il faudra voir à qui elle restera.

M. le Curé Jules Massicotte et M. l'abbé Hervé Trudel de l'Évêché, assistaient hier au conventum des amis de Saint-Prosper, à Saint-Prosper même.

Un charretier de la ville ramassait, mercredi soir, sur la rue, une malheureuse ivre-morte. L'agent de police N. Paul Godin, appelé sur les lieux, la conduisit au poste.

Mme Lavôte de Syracuse, États-Unis était en promenade ces jours derniers chez M. Albert Giroux, Barbier.

M. Lucien Massicotte, de la maison Massicotte et Panneton, est actuellement en vacances à St-Prosper.

M. Albert Rivard, de Pawtuket, ancien élève du Séminaire, était en ville ces jours-ci où il a rencontré plusieurs de ses confrères d'autrefois. M. Rivard retournera aux États-Unis la semaine prochaine.

M. Alcède Godin, marchand-tailleur de Montréal, était de passage en notre ville, mardi dernier.

Par un mal entendu regrettable, il n'y aura pas d'excursion de Champlain en notre ville, dimanche. M. l'organisateur Belleau Lamothe qu'a rencontré notre reporter, dit que ce n'est pas partie remise.

Des pêcheurs à la ligne ont sorti de l'eau ces jours derniers, des cheveux de femme. On est à faire des recherches, car peut-être y a-t-il au fond un corps à qui ces cheveux appartiendraient.

Le lieutenant-colonel A. Roy M. V. O. A. D. C. chef d'état-major de la Province de Québec, accompagné du capitaine J. A. Gilbert assistant Paie-Maitre du commandement de Québec, passait mercredi soir l'inspection du 86e. M. Roy a paru très satisfait de nos militaires et ne s'est pas fait faute de le dire hautement. Des félicitations.

Il est rumeur que M. Joseph Napoléon Barrette nous quittera bientôt pour les États-Unis.

M. le Capitaine Gilbert est l'hôte de son frère, gérant de la Banque Nationale.

M. Ernest Bertrand, en vacances depuis quelques jours, à Champlain, est retourné à Montréal satisfait de son voyage.

Mercredi après-midi, un joyeux parti de membres du Cercle Lavolette quittaient la ville pour St-Prosper où ils devaient jouer le Poignard, les Bègues et les quatre Prunes. Ils étaient les invités du Conventum des amis de St-Prosper. Inutile de parler longuement de la réception qu'on leur fit un seul mot le dit: splendide. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

M. F. X. O. Trudel, un des propriétaires de la Cie de Laiterie St-Laurent de Montréal, est passé en ville tout dernièrement.

La retraite des prêtres commencera la semaine prochaine.

La Corporation a fait reconstruire sur la rue Ste-Julie et Avenue Lavolette,

le trottoir que l'on avait enlevé en vue d'ouvrir la nouvelle rue qui aurait prolongé la rue St-Prosper.

Melle Alice Comtois est partie ce matin en promenade aux Chutes Shawinigan.

Melle Blanche Cloutier, de Nicolet, en visite chez M. J. D. Durand, est retournée dans sa famille enchantée de son voyage.

**Perdu**

Un sac de voyage contenant une paire de lunettes en or, un chapelet en naere de perle, une paire de gants, une médaille et différents autres objets. Le sac a été perdu sur le parcours entre chez le Docteur Godin et la gare. Celui qui le trouvera voudra bien le rapporter chez le Docteur Godin rue Bonaventure.

Jeudi dernier le 11 août, Melle Gracia Prince était de passage aux Trois-Rivières. Elle eut l'agréable invitation de Melle Léda Bettez, d'aller prendre le dîner chez son père M. H. Bettez, à Ste-Marguerite.

Hier, M. A. Prince Charron, était en voyage pour Ste-Philomène avec son ami M. N. Ricard, marchand.

Qu'il pleuve ou qu'il fasse beau soleil il n'est encore rien comme une pipe "Peterson" achetée chez N. E. Godin pour recréer et mettre du rose dans la vie.

Manger dans de la vaisselle de belle qualité, c'est déjà un puissant apéritif et il n'y a que N. E. Godin pour vous bien servir en cette matière.

Tout le monde sait sans doute que la maison d'eaux gazeuses Christin & Cie a chargé MM. O. Carignan & Fils de vendre leurs produits. C'est donc là que vous irez, car c'est entendu que vous n'aimez boire que de l'excellent.

**A l'Hotel de Ville**

Il nous fait plaisir d'annoncer à nos lecteurs que l'on est en frais d'organiser sur des bases solides et définitives, le service sanitaire de notre ville. A une de ses dernières séances, le Conseil de Ville a voté en faveur du Comité de Santé, un crédit de neuf cents piastres, afin de permettre l'organisation du département de la santé publique.

Depuis, le comité de santé en séance régulière a nommé J. O. Poirier, M. D. V., Inspecteur vétérinaire avec charge de l'inspection des viandes offertes en ventes sur nos marchés et dans les étaux privés ainsi que de l'Abattoir; du lait des étaux et des vaches fournissant le lait vendu dans notre ville.

E. F. Landry a été nommé Inspecteur sanitaire chargé de faire l'inspection des maisons privées au point de vue de l'hygiène, de la plomberie ainsi que des cours et des dépendances. Seront aussi de son ressort, tout ce qui relève de la propreté des édifices publics, des marchés, des rues et des places publiques, ainsi que de cet endroit où se fait le commerce de viande, de denrées, de fruits, de légumes ou de poisson. Il devra aussi s'occuper de ce qui concerne les maladies contagieuses ou épidémiques, quant à ce qui regarde l'affichage et l'isolement.

Le Bureau du département de la Santé est installé dans le sous-bassement de l'Hôtel-de-Ville, porte sud-est, sur la rue Champlain et ce Bureau sera ouvert tous les jours de 7 à 8 hrs avant-midi et de 5 à 6 après-midi; le numéro du Téléphone est 439. Le public est invité à s'adresser à ce Bureau pour tout ce qui regarde le service de la santé publique.

Extrait du Procès-Verbal de la dernière assemblée de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, Conseil des Trois-Rivières, No. 1001, tenue à ses salles, rue Notre Dame, en la cité des Trois-Rivières, le 18 Août 1910, sous la présidence du vénérable Grand Chevalier, L. G. Jourdain.

Il est proposé par Fr. O. Tourigny, secondé par Fr. Alf. Laurin, et adopté unanimentement:

"Que les membres de ce conseil ont appris avec un profond regret le décès de Madame Veuve J. N. Bureau, la mère de l'Honorable Jacques Bureau, l'un de leurs confrères, et qu'ils prient ce dernier, ainsi que les autres membres de sa famille, de vouloir accepter leurs sympathies les plus sincères dans le malheur qui vient de les frapper."

Proposé par Fr. J. Adolphe Pelletier, secondé par Fr. Onésime Beaulac, et adopté:

"Que copie de la présente résolution soit adressée à l'Honorable Jacques Bureau, ainsi qu'aux journaux pour publication."

(Signé) L. G. JOURDAIN, G. C.  
J. A. TRUDEL, Sec.-Arch.  
(Vraie copie) J. A. TRUDEL, Sec.-Arch.

**Au Conseil de Ville**

Mardi le 16 Août 1910

M. le Maire occupe le fauteuil et les échevins sont tous à leurs sièges, moins cependant MM. McLeod, Bergeron et Michelin.

Melle Flora Lambert demande une exemption de taxes. Accordée.

Lettre de M. Elphège Giroux, demandant de remplacer M. Labarre. La place étant donnée, la lettre est déclarée lue en conseil. Si plus tard on a besoin de ses services, le Conseil se rappellera sa lettre.

Le Conseil lue à Madame Carpentier le même terrain qu'il lui a offert l'an dernier au prix d'une pastère l'an.

Les Français demandent au Conseil de leur accorder une conduite d'eau de deux pouces, pour organiser un système de pompes à incendie. Référé au Surintendant.

M. Georges Verrette demande une exemption de taxes. Demande référée au Comité des Finances.

M. Nelson Gervais, propriétaire du théâtre Empire, demande qu'il ne soit plus obligé de payer la taxe de \$1.00 par jour que le Conseil exige de lui, étant donné qu'il occupe maintenant un local en plein centre de la ville tout comme le théâtre Bijou. M. Gervais oublie que M. Robert a dû bâtir un édifice de \$8000. pour n'avoir à payer que la taxe qu'il paye. Lettre déclarée lue en conseil.

Requête des hommes de police demandant une augmentation de salaire. Requête référée au Comité de Police.

MM. Robichaud, fruitiers, se plaignent qu'on les taxe individuellement, alors qu'il ne devrait y avoir qu'une taxe pour les deux, puisqu'ils font commerce ensemble. M. Fr. Gélinas demande que le Comité des marchés s'occupe de voir s'il y a un acte de société entre MM. Robichaud et de régler la question en conséquence.

Le Conseil accorde à MM. Héon, Roy, et McLeod le paiement de la balance de \$373.13 qui leur revient pour la construction du pont de la rue Le-Jeune, après lecture favorable d'un rapport de M. Normandin, ingénieur de la Cité.

Requête de M. Félix Gauthier, réclamant à la Corporation un dommage de \$5.00 qu'un de ses corbillards aurait subi sur la rue Champlour où il se serait accroché dans une affiche du "Bureau d'information." Accordé.

On donne lecture d'une lettre du Conseil de la paroisse de Laval se plaignant du fait qu'abord du traversier, le capitaine ne parle pas un mot français. La lettre sera envoyée aux propriétaires des traversiers MM. Hamelin et Ritchie ainsi qu'une autre lettre, de notre Conseil celle là, demandant qu'on remédie à cet état de choses.

Le secrétaire donne communication d'une lettre de M. Georges Gonthier qui s'offre à venir faire l'audition des livres de la Corporation au prix de \$1200 pour la première année et \$25.00 par jour pour les années antérieures.

Lecture d'une autre lettre d'un M. L. A. Caron pour les mêmes fins au prix de \$750. à \$1000 pour la première année et de \$300 à \$500 pour les autres. M. Panneton voudrait qu'on fit faire l'audition des livres pour une année, afin qu'ayant étudié notre tenue de livres, l'auditeur put ensuite nous dire les réformes qu'il y aurait à y faire. M. Lamy ne veut pas l'audition d'une année, il voudrait une audition de 25 années. M. Pagé de même ainsi que M. Grant et François Gélinas. Seulement M. Gélinas croit que d'ici quelques jours, il se présentera quelqu'un pour faire l'ouvrage à un prix beaucoup moindre que celui proposé par MM. Gonthier et Caron. Bref la question est renvoyée au Comité général qui devra s'enquérir auprès des auditeurs pour savoir combien ils chargeraient pour examiner les livres et dire quelles améliorations il y aurait à faire.

La Commission de l'eau fait rapport que les filtres ont été examinés et acceptés. La Commission recommande le troisième paiement. M. F. Gélinas, secondé par M. W. Grant, propose que le rapport de la Commission de l'eau soit adopté. Huit pour un, contre M. Lamy.

Proposé par M. Lamy secondé par M. Pagé, que le chef de police soit autorisé à poursuivre les délinquants à la loi des licences et que le choix d'un avocat lui soit laissé. Adopté.

On lit en conseil un avis de motion de M. Pagé touchant l'argent qui sera distribué aux incendiés.

Il est proposé par M. Duplessis, secondé par M. F. Gélinas, que le Conseil accepte l'Acte de Vente par lequel M. J. A. Juras vend du terrain pour prolonger la rue St-Prosper au prix de \$2,500.00. Mais d'après une résolution passée en Conseil, M. Lamy prétend que M. Juras devrait livrer 40 pieds de terrain en face de la rue St-Prosper, pour qu'en la prolongeant on en fasse une rue droite et non une rue croche. Il y a discussion à ce sujet. Finalement, M. Pagé propose qu'on soumette la question aux avocats de savoir si l'on peut obliger M. Juras, d'après la résolution à donner du terrain pour faire la rue droite ou non. Le Conseil demande à M. Normandin de faire un nouveau plan, mais d'une

rue droite quand même il devrait prendre des mesures chez M. Ryan ou M. Léoturneau. Maintenant comme déjà le trottoir a été enlevé sans l'autorisation du Conseil, sur la rue Ste-Julie et Avenue Lavolette, aux endroits où devait déboucher la nouvelle rue, le Conseil décide que pour éviter des accidents, le trottoir devra être refait aux frais des propriétaires.

Le plus bas soumissionnaire pour la confection du trottoir de ciment sur la rue St-Charles était M. Alf. Frigon qui chargeait 30c du pied courant pour la chaîne et \$1.00 la verge carrée pour les blocs. Pour imprimer le rapport du Secrétaire-Trésorier et celui des commissaires d'écoles, 300 copies de l'un et de l'autre, l'Imprimerie Commerciale demande \$37.50 et MM. Vanasse & Lefrançois \$45. Impression accordée à l'Imprimerie Commerciale.

**PAUL DUVAL**  
MARCHAND DE  
Chaussures et Claques  
18, DES FORGES  
(Vis-à-vis le Marché.)  
Assortiment complet de Chaussures de toutes sortes à très Bas Prix.  
Voyez notre installation de vitrine.

**La Boisson des Tempérants!**

Les CELEBRES LIQUEURS GAZEUSES

DE  
**MM. Christin & Cie Inc.**

DONT  
**MM. O. Carignan & Fils**

—EPICIERS en GROS et DETAIL—

**SONT LES SEULS AGENTS**

**BUVEZ** Du Cidre Champagne de Christin.  
Du Cidre Gladiator de Christin.  
De l'Eau Minérale VIENNA de Christin, Etc.  
Et vous nous en donnerez des nouvelles.

**O. CARIGNAN & FILS**

22-24 Rue Des Forges,  
Tél. Bell 16—Résidence 189 Les Trois-Rivières.

TELEPHONE BELL 533

Achetez vos Meubles aux Prix de la Manufacture.

Couchettes en Cuivre et en Fer, Sommier et Matelas.

**CHEZ**

**JOS. A. DESILETS,**

57 Rue St-Antoine, Trois-Rivières

PROVINCE DE QUEBEC, }  
Municipalité de N.-D. du Mont-Carmel. }  
REGLEMENT No 12

Il est réglé et statué par règlement du conseil ce qui suit:

Que le conseil municipal de la paroisse de N.-D. du Mont-Carmel accorde un bonus de trois mille piastres à la corporation de Shawenegan Falls, pour la construction d'un pont en fer sur la rivière, garanti pour porter une charge de trente mille livres, sur la rivière St-Maurice reliant la paroisse de N.-D. du Mont-Carmel à Shawenegan Falls, à condition que ce pont et le chemin sur l'île Melville soient déclarés libres de péage, que ce bonus sera payer, à la dite corporation de Shawenegan Falls, en deux paiements, le premier devant avoir lieu dans les trente jours après que le dit pont aura été reçu par l'ingénieur du gouvernement et l'autre dans les six mois après que le premier paiement aura eu lieu; que le dit conseil prélèvera sur les biens imposables de la corporation municipale de la paroisse de N.-D. du Mont-Carmel une taxe spéciale pour pourvoir au paiement du dit bonus par une seule répartition qui sera payable, la moitié dans les trente jours après que le dit pont aura été reçu par l'ingénieur du gouvernement, et l'autre moitié dans les six mois après le premier paiement.

Le premier règlement prendra force et effet, après avoir été approuvé par la majorité des électeurs propriétaires de la municipalité de N.-D. du Mont-Carmel, dans les trente jours après sa passage, et ensuite par le lieutenant gouverneur en conseil; le présent règlement sera soumis aux dits électeurs, mercredi, le septième jour de septembre prochain. Le tout tel que voulu par l'article 496 du code municipal de la Province de Québec et suivant adopté.  
(Signé) J. LOUIS DOUCET, Maire.  
ALPHONSE COSSETTE, Sec.-Trés.  
PROVINCE DE QUEBEC, }  
Municipalité de N.-D. du }  
Mont-Carmel. }  
Je, soussigné, Alphonse Cossette, Secrétaire-Trésorier du Conseil Municipal de N.-D. du Mont-Carmel, certifie et donne avis public que le règlement ci-dessus de la municipalité susdite de N.-D. du Mont-Carmel, sera pris en considération par les électeurs municipaux de la susdite municipalité, qualifiés suivant la loi, pour approuver ou désapprouver le dit règlement, le septième jour de septembre prochain, à dix heures de l'avant-midi, en la salle publique des habitants de la municipalité de N.-D. du Mont-Carmel, et qu'un pôle sera alors tenu dans ce but durant le temps et de la manière fixée par la loi.  
Donné à N.-D. du Mont-Carmel, }  
ce douzième jour d'août, 1910. }  
ALPHONSE COSSETTE, Sec.-Trés.